



Mémoire Présenté
par : TCHEUMENI
Diane

UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
Faculté des Arts, Lettres et
Sciences Humaines
Département d'Histoire

**LES MISSIONS D'AMENAGEMENT DANS LA
STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL DU
CAMEROUN : LE CAS DE LA MEAVSB
(NORD-CAMEROUN) DE 1973 A NOS JOURS**

Année Académique: 2006/2007



UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

*Faculté des Arts, Lettres et Sciences
Humaines
Département d'Histoire*



UNIVERSITY OF NGAOUNDERE

*Faculty of Arts, Letters and Social
Sciences
Department of History*



**LES MISSIONS D'AMENAGEMENT DANS LA
STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL DU
CAMEROUN : LE CAS DE LA MEAVSB
(NORD-CAMEROUN) DE 1973 A NOS JOURS**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'études approfondies (DEA)
d'Histoire

Présenté par

TCHEUMENI Diane
Titulaire d'une maîtrise d'Histoire

Sous la direction de

SAÏBOU ISSA
Maître de Conférences

Année académique 2006/2007





Projet de thèse financé par
le Conseil pour le Développement de la Recherche en
Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA)

SOMMAIRE

Dédicace	ii
Remerciements	iii
Carte de localisation de la zone d'étude	iv
Abréviations et Sigles	v
Table des illustrations	vii
Première partie : Projet de thèse	1
I- Objet de l'étude	2
II- Justification du choix du sujet	4
III- Cadre spatial et temporel	5
IV- Cadre théorique et conceptuel	6
V- Revue critique de la littérature	10
VI- Problématique	13
VII- Objectifs de l'étude	13
VIII- Intérêt de l'étude	13
IX- Méthodologie de recherche	15
X- Résultats escomptes	18
XI- Proposition du plan de travail	19
XII- Chronogramme	21
XIII- Références bibliographiques	21
Deuxième partie : aspect développé	30
Chapitre II : La mise en place et le Fonctionnement interne de la MEAVSB	
Résumé	31
Abstract	32
Introduction	33
A- LES FACTEURS DE LA MISE EN PLACE DE LA MEAVSB	34
B- CREATION ET FINANCEMENT DE LA MEAVSB	45
C- LES DIFFERENTS PROJETS DE L'ESPACE MEAVSB	50
Conclusion	59
Références bibliographiques	60
Annexes	64
Annexes 1	66
Annexes 2	67

Dédicace

*A mes parents,
A mes frères et sœurs,
Et mes amis.*

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Ce travail est l'aboutissement d'une année de labeur dont la grâce de l'Eternel a permis l'achèvement. Cependant, il n'aurait pas pu être achevé sans la contribution et la collaboration d'un certain nombre de personnes à qui nous nous devons d'exprimer ici notre reconnaissance.

Nos remerciements vont tout d'abord à l'endroit de notre directeur, le Professeur Saïbou Issa, qui a toujours été disponible dans la mesure du possible, et cela, malgré ses nombreuses occupations.

Nous remercions également tous les enseignants du département d'Histoire qui nous ont guidé tout au courant de l'année et dont la présence régulière et constante nous a favorablement aidé. Leurs multiples conseils et remarques nous ont été d'un apport incommensurable. Notre reconnaissance va particulièrement au Professeur Thierno Mouctar Bah sans qui rien de tout ceci n'aurait été possible, le Docteur Raymond Anselme Ebale pour ses encouragements et sa grande disponibilité, mais également au Professeur Hamadou Adama pour tous ses conseils, ses avis et son entière disponibilité. Et aussi, notre profonde gratitude au Professeur Christian Seignobos dont les conseils nous ont permis de mieux appréhender le terrain d'étude.

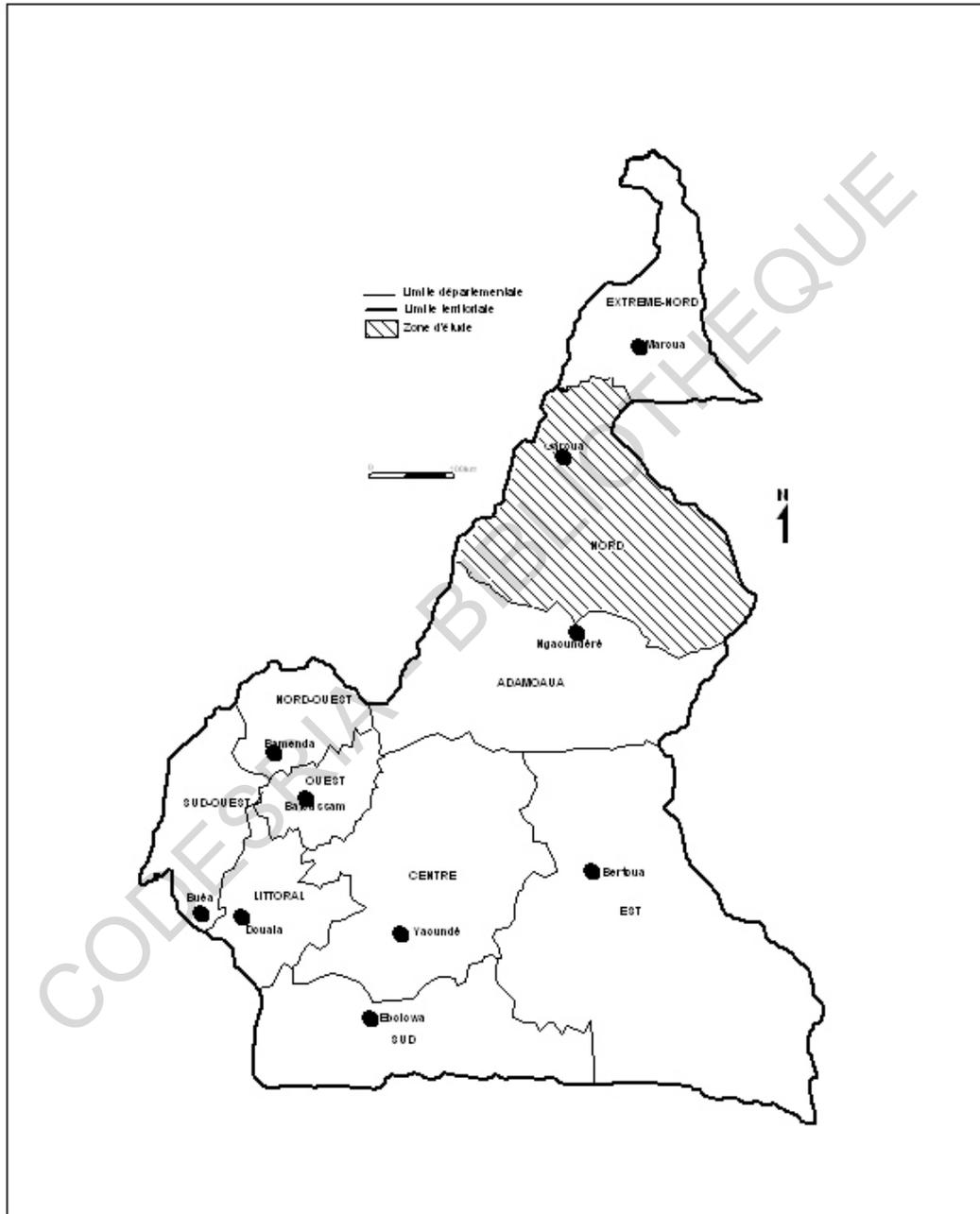
Ensuite, nous exprimons notre gratitude à l'endroit du CODESRIA pour la précieuse aide financière qu'il nous a accordée pour ce travail.

Merci également à tout le personnel de la MEAVSB qui nous a chaleureusement accueillie et qui a toujours mis à notre disposition les documents et informations dont nous avons besoin. Nous pensons particulièrement à Me Banco Denis, à Aboubakar Moussa, à Yaton, à Saïbou Bello, à Malik et à Soudi.

Nous remercions aussi la famille Nkamguié et la famille Ngomseu, respectivement à Ngaoundéré et à Garoua pour leur soutien moral et matériel continus.

Nous ne pourrions terminer cette liste sans penser à tous nos amis qui nous ont soutenus au courant de l'année. Parmi ces derniers, ceux qui nous viennent tout de suite à l'esprit sont Charles Ebonkang Ngoti, Alim Hamadadi, Sambero Ngnode Maliki, Fadimatou Dia, Cécile Loris Mouatchui, Jean-Baptiste Evina Elemva, Maria Linda Clarisse Ndo, les étudiants de Turbo Vision et tous les camarades de promotion. Nos remerciements à tous ceux qui, quoique leurs noms n'apparaissent pas, ont participé d'une façon ou d'une autre à l'élaboration de ce travail et nous ont toujours encouragée.

Carte de localisation de la zone d'étude



ABREVIATIONS ET SIGLES

ACP : Afrique-Caraïbes-Pacifique
AEF : Afrique Equatoriale Française
AGROTEC : Ufficio Studi di Tecnica ed Economia Agraria
APD : Aide publique au développement
BDPA : Bureau pour le Développement de la Production Agricole
CCF : Centre Culturel Français
CDC: Cameroon Development Corporation
CEE : Communauté Economique Européenne
CFDT : Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles
DGD : Direction Générale du Développement
DSCN : Direction des Statistiques et de la Comptabilité Nationale
ENS : Ecole Normale Supérieure
FAC : Fonds d'Aide et de Coopération
FAO : Fonds Alimentaire Mondial
FAS : Facilité d'ajustement structurel
FASR : Facilité d'ajustement structurel renforcée
FED : Fonds Européen de Développement
INJS : Institut National de la Jeunesse et des Sports
IRAT : Institut de Recherches Agronomiques et Techniques
IRTC : Institut de Recherche des Coton Textiles et Exotiques
ISH : Institut des Sciences Humaines
MAGZI : Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles
MEADEN Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement du Nord
MEAVSB : Mission d'Etudes et d'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué
MIDENO : Mission de Développement du Nord-Ouest
MIDEVI : Mission de Développement des Cultures Vivrières, Maraîchères et Fruitières
MIDIMA : Mission d'Aménagement pour le Développement des Monts Mandara
MINAGRI : Ministère de l'Agriculture
MINPAT : Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire
ORSTOM : Office de Recherches Scientifiques et Techniques d'Outre-mer
PAPLO : Programme d'Appui aux Populations de Lagdo
PAS : Programmes d'ajustement structurel

PDBB : Programme de Développement du Bassin de la Bénoué
PDOB : Projet de Développement de l'Ouest Bénoué
PMWA : Mission Permanente en Afrique de l'Ouest
PNB : Produit national brut
PNEB : Projet Nord-est Bénoué
POB : Projet Ouest Bénoué
PSEB : Projet Sud-est Bénoué
PVD : Pays en voie de développement
SAIB : Société Agro-Industrielle de la Bénoué
SAP : Société africaine de prévoyance
SEMEST : Secteur Expérimental de Modernisation de l'Est
SEMMARITIME : Secteur Expérimental de Modernisation de la Sanaga Maritime
SEMNIORD : Secteur Expérimental de Modernisation du Nord
SEMRY : Secteur Expérimental de Modernisation de la riziculture de Yagoua
SODEBLE : Société de Développement pour la Culture et la Transformation du Blé
SODECOTON : Société de Développement de Coton
UE : Union Européenne
USAID : Agence pour le développement International des Etats-Unis
ZAPI : Zones d'Actions Prioritaires Intégrées

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableaux

Tableau 1 : Densité de la population dans l'Extrême-Nord en 1968.

Tableau 2 : Récapitulatif des financements de la MEAVSB.

Tableau 3 : Evolution des populations et des surfaces pendant la 1^{ère} et la 2^e phase.

Tableau 4 : Estimation de l'évolution de la population sur le Périmètre NEB.

Cartes

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude

Carte 2 : Localisation du périmètre NEB

Carte 3 : Les différents projets régionaux

Carte 4 : Situation des différentes zones du PNEB.

Graphique

Graphique 1 : Organigramme de la MEAVSB

Première partie : Projet de thèse

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

I- Objet de l'étude

Les mutations socio-politiques et économiques des années 1960 ont concédé le droit au développement des pays africains et ont créé un cadre favorable à l'investissement. Grâce aux contextes nationaux beaucoup plus stables et donc favorables au progrès du début des années 1970, la plupart des pays ont mis sur pied de nombreux projets de développement. Sur le plan des idées, ils ont été servis en cela par des grands théoriciens de l'économie comme Hirschman, Samir Amin, Lewis, Lontief et Myrdal qui ont chacun brillé par la pertinence de leurs interventions sur les questions de développement. Chacun d'entre eux, par sa proposition, influença grandement les choix économiques des pays africains en quête d'équilibre et d'indépendance financiers. Aussi, que ce soit la stratégie de substitution aux importations, de l'industrie industrialisante, le concept d'industries à effet de liaison en amont mis en application en Afrique, tout cela a été pensé par ces théoriciens comme solution pour sortir le Tiers-monde du sous-développement. Le concept d'effets de liaison en amont et en aval suggéré par Hirschman et celui du « développement par le bas »¹ de Samir Amin encouragèrent en Afrique la création de cadres d'intervention propices au développement des zones rurales. Ce sont ces cadres qu'on appelle les missions d'aménagement.

A partir des années 1970, grâce à des fonds empruntés par les pays africains, la mise en place de politiques pour le développement des missions d'aménagement s'effectua presque partout en Afrique, si bien qu'au regard de leur prolifération, elles paraissaient s'inscrire comme solution adéquate pour la croissance durable². Elles avaient pour but d'augmenter la productivité et s'étendirent particulièrement dans les milieux ruraux³, en raison des espaces

¹ Lorsqu'il évoque dans les années 1970 ce concept, Samir Amin débat sur celui des rapports économiques entre la « périphérie » et le « centre » alors développée par les économistes au sein des Nations Unies. En faisant référence au protestantisme, il veut ainsi parler de l'exploitation à bon escient du dynamisme des populations comme espoir pour le développement de la périphérie, c'est-à-dire du tiers-monde. Il proposait dans ce sens l'intégration de données du modèle socialiste à l'économie capitaliste pour limiter la pauvreté. Ce n'est que plus tard, avec l'évolution de l'aide au développement et du phénomène de la pauvreté que, le développement par le bas est conçu comme l'apport dynamique et participatif des populations, quelles qu'elles soient, au développement. Voir Samir Amin, 1973, *Le développement inégal. Essai sur les formes sociales du capitalisme périphérique*, Editions de Minuit, Paris.

² Au Cameroun, Paul John-Marc Tedga fait remarquer que leur création n'obéit à aucune planification nationale, étant entendu que toutes les régions méritaient à être développées. Voir Paul John Marc Tedga, 1990, *Entreprises publiques, Etat et crise au Cameroun*, L'harmattan, Paris, p. 57.

³ Ibid., p. 32. Il estime que 26,1% la part réservée au monde rural dans le budget du VIe plan quinquennal de développement économique, social et culturel.

propices libres qu'ils offraient. Au début des années 1980 cependant, comme ailleurs en Afrique, au Cameroun, la plupart des missions d'aménagement commencèrent à déchoir à leurs fonctions. A partir de 1990, le constat était clair que les missions d'aménagement avaient brillé par leur inaptitude à résoudre les problèmes souhaités. Pour les critiques, le gouvernement avait omis de considérer dans sa politique de développement les dimensions socio-culturelles de la vie des populations visées⁴. Toutefois, malgré cet échec consommé, le Cameroun semble y tenir, car elles paraissent pouvoir jouer un rôle encore à préciser.

Parmi les missions d'envergure qui ont vu le jour au Cameroun, on a la Mission d'Etudes et d'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué (MEAVSB), la Mission de Développement du Nord-Ouest (MIDENO), la Mission de Développement des Cultures Vivrières, Maraîchères et Fruitières (MIDEVIV), les Zones d'Actions Prioritaires Intégrées (ZAPI) de l'Est, la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI), la Mission d'Aménagement pour le Développement des Monts Mandara (MIDIMA), etc. La mise sur pied de ces cadres d'intervention se fait surtout à partir de 1972, plus précisément au cours du Troisième plan quinquennal baptisé « Plan de la production et de la productivité ». Parmi ces multiples missions, celle qui nous intéresse est la MEAVSB.

En 1973, suite à une convention de financement pour la décongestion des zones surpeuplées du Nord-Cameroun et la mise en valeur de la région Est de la Bénoué, la MEAVSB se voit confier la tâche de mener une étude et de veiller au bon déroulement des projets affectés à cette zone. C'est la Communauté Economique Européenne (CEE) qui finance les opérations. Deux projets sont alors en vue dans la région : le projet Nord-est Bénoué (qui débute en 1974) et le projet Sud-est Bénoué (qui débute en 1979, mais dont le maître d'œuvre est en fait la SODECOTON⁵). Son rôle paraît essentiellement social, car elle doit planifier les migrations des montagnes de l'Extrême-Nord à la plaine de la Bénoué. En d'autres termes, la MEAVSB devait inciter les populations cible à se déplacer vers la zone indiquée et les y encadrer. Cela dit, dans le fonctionnement, cette mission (au même titre que les autres missions d'ailleurs) est considérée par l'Etat comme étant une société régionale de développement au même titre que la Cameroon Development Corporation (CDC), la Société de Développement pour la Culture et la Transformation du Blé (SODEBLE)⁶.

⁴ John Marc Tedga, 1990, pp. 31-57.

⁵ Acronyme de la Société de Développement de Coton

⁶ Ediafric, 1981, *L'économie camerounaise*, Ediafric, Paris, p. 55.

II- Justification du choix du sujet

Plusieurs raisons ont motivé ce choix. Elles sont précisément d'ordre subjectif et scientifique.

La première raison est personnelle. Pour avoir précédemment travaillé sur la politique industrielle du Cameroun⁷, le cadre de développement que constituent les missions d'aménagement nous a beaucoup intéressé pour plusieurs raisons. En premier lieu à cause de leur mise en place structurelle. Secondement pour leur rôle, les espaces qu'elles occupent et sont conduites à gérer. Et enfin, pour l'obligation constante de recherche d'objectifs adéquats au développement qui doit être la leur. La façon dont les sites sont choisis a aussi singulièrement marqué notre attention. Les documents que nous avons consultés à ce propos et les réalités du terrain pendant la recherche, nous ont incité à chercher à entrevoir une autre vision des missions d'aménagement en menant une étude rétrospective sur leur déploiement à travers le territoire camerounais.

Il existe de nombreuses missions d'aménagement à diverses fonctions au Cameroun. Au regard de la production précédente, on se serait attendu à ce que notre cadre d'étude soit une mission d'aménagement urbain à vocation industrielle comme la MAGZI. Néanmoins, parce que le développement de l'industrie au Cameroun a pris sa base sur les chantiers à vocation agricole, le choix du cadre d'étude s'est porté sur une mission du même type. L'affinité et surtout le souci d'intégrer à l'étude une dimension sociale qui paraît essentielle et plus intéressante parce qu'elle serait plus représentative de la notion de « développement local » que nous voulons développer ont joué un grand rôle. Nous avons passé toute notre enfance dans la province du Nord. Cette province qui est souvent la cible des fantaisies écologiques n'est ni la plus chaude ni la plus pluvieuse du Nord-Cameroun, et l'affluence de certaines populations vers ce lieu a paru à plusieurs égards énigmatique. Aussi, nous avons toujours été quelque peu frappée du fait que cette zone constitue le grenier par excellence de du grand Nord, voire un petit Eldorado pour beaucoup de personnes venant de l'Extrême-Nord du pays.

La seconde raison est sans aucun doute scientifique. De nombreux chercheurs définissent le sous-développement des pays africains par la sous-industrialisation. D'autres

⁷ Diane Tcheumeni, 2005, « La politique industrielle Cameroun. Essai d'analyse historique (1960-2000) », mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I.

parlent de la sous-exploitation des ressources naturelles pour exprimer la même idée⁸ et justifier ce même état. Dans la réalité, le Cameroun a opté à un moment donné pour le développement des industries, et plus particulièrement des agro-industries⁹. Autrement dit, il a opté pour l'exploitation des ressources naturelles. On peut alors se demander comment il a procédé. La méthode employée et les résultats obtenus nous ont paru très importants, car si c'est un échec approuvé par tous, cela reste un essai utile pour l'avenir qui continue d'être encore plus incertain pour les populations locales que pour les Etats qui n'ont d'attention que pour les valeurs macroéconomiques¹⁰. C'est dans ce sens que les missions d'aménagement ont également attiré notre attention, d'autant plus que ce sont les seuls cadres d'intervention qui continuent à fonctionner tant bien que mal. Dans cette logique néanmoins, la prise en compte d'une meilleure visibilité de la dimension sociale, des ressources naturelles, de la productivité et des problèmes directs s'y attachant a favorisé notre préférence pour la MEAVSB. Le choix du cadre d'étude a semblé celui qui mettrait au mieux en évidence le développement du Nord-Cameroun. Il pourrait exprimer sur le même coup les fluctuations démographiques, politiques, environnementales et mêmes socio-culturelles qui peuvent exister dans cette région et influencer le fonctionnement de ce type d'entreprise.

Nous pensons également que les sujets portant sur les sciences du développement et en particulier sur les stratégies de développement ne concernent pas que les économistes, ni ceux sur les missions d'aménagement les géographes. Toutes les sciences sociales doivent s'y impliquer. L'urgence qu'il y a à prendre en considération cet aspect du développement dans la recherche historique réside dans la question du développement, ses acteurs et le dynamisme de cette science.

III- Cadre spatial et temporel

La compréhension de ce travail dans le cadre de l'aménagement comme moteur de développement rural mérite qu'on s'arrête sur le choix du contexte spatial et temporel.

S'agissant du contexte spatial, il s'étend à plus de la moitié d'une province, celle du Nord au Cameroun. C'est en effet la partie Est de cette dernière qui intéresse le plus cette

⁸ Voir Touna Mama (ss la dir. de), 1996, *Crise économique et politique de déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris.

⁹ C'est la tendance générale en matière développement après l'indépendance.

¹⁰ Toutes les mesures généralement prises pour la croissance économique sont subies par les populations locales. C'est particulièrement le cas des PAS à cause desquels les politiques sociales envisagées par l'Etat ont été abandonnées.

étude. Ici, la limite de référence à cette division en deux parts de la province est le fleuve Bénoué. Le fait qu'on ait annoncé qu'il s'agit du périmètre de la MEAVSB fait sûrement penser que le travail se borne au projet Nord-est Bénoué comme beaucoup de travaux précédents dans ce périmètre¹¹. Loin de là. Nous avons également intégré à notre étude le périmètre du projet Sud-est Bénoué que devait gérer la mission à sa création. Le fait que la MEAVSB ait changé de dénomination pour devenir la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Province du Nord (MEADEN)¹² nous a paru très significatif dans ce sens où si on s'en tient à cette modification, on comprend que le cadre géré par la mission s'est considérablement élargi autant que les responsabilités de celle-ci, qui s'étendent maintenant à toute la province du Nord. Ainsi, quoique nous choisissons maintenant de nous arrêter dans la partie est, on pourrait selon les données du terrain réviser notre position pour nous étendre à toute la province pour les travaux futurs, et pourquoi pas à toutes les missions d'aménagement du Cameroun.

Les références temporelles choisies sont inhérentes à un cadre qu'il est convenable de préciser. La borne inférieure à savoir l'année 1973, marque la date de création de la MEAVSB. En outre, bien que ce ne soit qu'une étude de cas, elle permet de replonger au cœur des années qui ont favorablement servi de cadre à la création des missions d'aménagement en Afrique en général et principalement au Cameroun. La borne supérieure, 2007, nous replace dans un contexte historique où il s'agit de mettre en relief l'évolution de ce type d'entreprise de développement, évidemment à travers ses continuités et ses ruptures. Le choix d'aller jusqu'en 2007 a été fait pour la simple raison que nous pensons que les missions d'aménagement posent une question d'actualité qui en cache d'autres de la même dimension qui méritent d'attirer l'attention.

IV- Cadre théorique et conceptuel

Le concept d'aménagement est nouveau : il date du XXe siècle. A ce moment, dans les villes européennes, se fait sentir le besoin de désenclaver les milieux ruraux afin d'assurer un « développement équilibré des régions » « sous-développées ». Pendant cette période, la dimension économique prime dans les entreprises d'aménagement. Aujourd'hui cependant, l'aménagement n'est plus qu'une simple répartition se rapportant aux facteurs économiques.

¹¹ Voir revue de la littérature.

¹² La MEAVSB est devenue aujourd'hui la MEADEN. La mission de cette dernière s'étend aujourd'hui à toute la province du Nord.

Au-delà de cette considération, il prend également en compte et ce de façon insistante, le social qui à travers les crises, s'est peu à peu montré tout aussi important. C'est sans doute pourquoi Yves Bertrand et Jean-Claude Colli définissent l'aménagement comme « l'ensemble des mesures destinées à assurer un développement équilibré des régions par une meilleure répartition des populations et des activités »¹³. L'aménagement concerne généralement les zones rurales (cela dépend des objectifs de la mission), mais il peut également concerner les milieux urbains. Cependant, quel que soit le milieu, il est essentiel de l'aménager pour le développer harmonieusement. Dans un espace rural, cela a pour finalité de permettre une meilleure organisation de l'espace généralement voué à l'urbanisation. C'est d'ailleurs cette organisation de l'espace et ce qui en est fait qui confère à chaque lieu sa fonction économique, sociale, politique ou culturelle. Pour Pierre Merlin et Françoise Choay¹⁴ qui tentent une définition plus nette de l'aménagement, celui-ci comporte quatre objectifs : l'accroissement de la productivité, le développement des activités non agricoles, le relèvement du niveau d'équipement et le développement du tourisme.

Cependant, à voir l'aménagement dans les centres urbains et ruraux, l'entremêlement de certaines réalités suscite de nombreux questionnements au sujet de l'aménagement en Afrique¹⁵, et plus encore au Cameroun. L'aménagement est presque souvent réel dans certains milieux urbains, mais il ne l'est que partiellement. Le monde rural est en effet quasi présent, ce qui nécessite qu'on se pose des questions sur le but de l'aménagement dans les espaces ruraux au Cameroun. Est-ce l'urbanisation ou seulement le renforcement économique des capacités rurales ? Cela nécessite une redéfinition de l'aménagement basée sur les réalités quotidiennes. Ainsi conviendrait-il de comprendre l'aménagement dans ce travail comme un ensemble de mesures mises sur pied pour assurer le développement équilibré des populations, des activités, des revenus et ayant pour objectif les éléments pris en compte par Pierre Merlin et Françoise Choay. Cela doit également intégrer le développement des activités agricoles, le relèvement du niveau de vie des populations et si possible le développement de l'industrie ou d'autres potentialités comme le tourisme.

Une telle définition de l'aménagement donne aussi lieu à un éclaircissement des notions comme celles de développement local et de développement rural. Le concept de

¹³ Yves Bernard et Jean-Claude Colli, 1996, *Dictionnaire économique et financier*, Seuil, Paris, 6^e éd., p. 77.

¹⁴ Pierre Merlin et Françoise Choay, 2000, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, Paris, 3^e éd., p. 44.

¹⁵ Lélo Nzuzi, 1989, *Urbanisation et aménagement en Afrique noire*, SEDES, Paris. L'auteur en donne une intéressante représentation dans son étude.

développement local s'est aujourd'hui substitué à celui de développement régional et se rattache aussi aisément à la notion généralement acceptée de développement durable. Appelé encore développement communautaire, le développement local apparaît comme une manière de faire de la politique à partir des problèmes concrets de la vie quotidienne, sur des enjeux partagés par le plus grand nombre dans une logique de développement qualitatif contre la croissance quantitative à tout prix. Il se base à cet effet sur le développement humain et sur la participation et l'action conjuguées des populations concernées regroupées ou non en association. André Joyal note que dans ce contexte, le mot « partenariat » revient constamment pour le signifier¹⁶. C'est pourquoi, on peut parler de développement local rural ou de développement local urbain. En milieu rural particulièrement, il y a une forte imbrication entre le développement local et le développement rural, le second englobant le premier. Le développement rural est plus globalisant dans ce sens où il est impulsé par l'Etat, donc par le haut. Mais il requiert toujours une participation plus ou moins importante des ruraux. De ce fait, il n'existe pas une frontière stricte entre ces deux notions. Toujours est-il que quelque soit la démarche pour le développement, celle-ci se fait dans le but de concrétiser une politique étatique bien définie. C'est donc dans ce cadre confondu et ambigu qu'apparaissent les missions d'aménagement qui interviennent comme des cadres sectoriels de développement décentralisés.

Dans la logique gouvernementale, tous les citoyens devaient être parties prenantes dans le développement du pays au lendemain de l'indépendance, l'Etat n'ayant pour rôle que de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'abus, d'où l'idée du « libéralisme planifié »¹⁷. La mise sur pied de la MEAVSB se fait dans le cadre d'une logique de planification du développement. Le point marquant de cette politique est qu'elle était basée sur la mise en valeur par les communautés rurales des espaces découpés en régions : c'est ce qu'on a appelé le « développement communautaire »¹⁸. Les projets de la MEAVSB font pour ainsi dire partie

¹⁶ André Joyal, 2000, « Développement local communautaire, économie sociale alternative: quel enseignement pour le Tiers-monde », GREPME, Université du Québec à Trois-Rivières ; URL : [http:// : www.developpement-local.com](http://www.developpement-local.com)

¹⁷ La notion du libéralisme planifié introduite par le Président Ahmadou Ahidjo au Cameroun, suppose une libéralisation minimale de l'économie. Ici, l'Etat, très fort, centralise tous les moyens de productions et joue le rôle d'arbitre à tous les niveaux, de sorte à contrôler toute l'économie. Il dit ainsi vouloir éviter les abus. C'est l'adoption de cette doctrine qui explique l'interventionnisme important de l'Etat dans l'économie camerounaise dans les années 1970.

¹⁸ La direction du développement communautaire est organisée par le décret n°76/256 du 1^{er} juillet 1976. Son objectif était de mettre en œuvre une stratégie de création et d'entretien de l'effort personnel dans le cadre du

de ce qu'on a appelé les projets de développement intégrés, ceci parce que la dimension sociale de la mission est très importante. Le projet de mise en valeur de la Vallée supérieure de la Bénoué est la première opération engagée par la CEE au Cameroun pour une durée de quinze ans à compter de 1973. En tant que société de développement régional, la MEAVSB devrait donc jouer un rôle important dans le développement rural.

La mission peut être assimilée à un rôle, une fonction, une vocation que l'on se pose en devoir essentiel. Elle peut aussi être identifiée à une fonction temporaire et déterminée assurée par un ensemble de personnes définies¹⁹. En tant que tel, c'est un établissement, mieux une structure mise sur pied dans le but d'assurer la bonne exploitation d'une vocation ou de répondre à une charge. Ses objectifs peuvent être multiples mais ils sont toujours définis d'avance, c'est-à-dire dès sa création. La mission a à ce titre obligation de résultat, puisqu'elle rend compte à l'institution qui l'établit. Ici par exemple, le but de la MEAVSB est d'assurer le développement économique et social de la région de la Bénoué.

La création d'une mission d'aménagement est une réponse possible à un problème à la fois social et économique dans un périmètre déterminé. Elle peut être néanmoins génératrice de problèmes. Elle ne s'applique à un domaine que comme étant un moyen stratégique de développement pour lequel opte l'Etat. Si la mission est un cadre d'évolution qui permet de recouper en régions les zones dont le développement est nécessaire, il va de soi qu'en facilitant l'exploitation, elle doit permettre aussi une meilleure visibilité et un meilleur contrôle des activités dans ces espaces. Mais ce n'est pas toujours le cas, et c'est justement à cause de cela qu'elles peuvent constituer des problèmes sérieux étant donné qu'elles ont une dimension stratégique, et que leur mise en place nécessite la mise en jeu de moyens financiers énormes.

La logique de développement d'une mission ne se limite pas aux facteurs de croissance à laquelle les institutions internationales et les Etats africains l'ont pendant longtemps assimilé²⁰. Elle implique aussi une certaine évolution des structures, voire une adaptation, une transformation et/ou une orientation nouvelle de celles-ci. Une définition des plus adaptées est celle de François Perroux qui définit le développement comme « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire

développement autocentré des collectivités rurales. Voir Anonyme, 1981, *Plan national pour le développement communautaire*, Yaoundé.

¹⁹ Le Larousse de poche 2002, 2001, Larousse/VIEF, Paris, p.502.

²⁰ La plupart des discours sur l'économie depuis les années 1970 mettent en avant les « objectifs de croissance », assimilant ainsi le développement à la croissance économique.

croître, durablement et cumulativement son produit réel global »²¹. Cela implique d'une façon générale que la croissance n'est que le résultat d'un processus interne propre à chaque structure de l'économie considérée. Ainsi, les interventions extérieures ne sont pas profitables dans la mesure où elles peuvent impliquer une croissance globale intermittente caractérisée par la dépendance. C'est ce que démontre Samir Amin tout au long de ses analyses sur le développement dans le tiers-monde. Le développement serait dans ce cas différent de la croissance parce qu'il s'étend sur le temps. Dans le cadre d'une mission comme la MEAVSB, le développement local est donc fonction de ces éléments internes.

Le développement local intègre à la fois plusieurs dimensions sociales, économiques et productives en milieu rural. Cette expression a un sens beaucoup plus large que l'économie rurale qui n'en constitue qu'un pan cependant non négligeable. Il rend compte des déterminants de cette économie qui sont le capital socio-culturel, leur interaction politique, les apports et les influences extérieurs matériels ou immatériels et les réalisations. C'est ainsi le devenir de l'homme en tant que membre d'une communauté qui est cerné. Il n'est pas en opposition avec le développement global (national). Au contraire, il le façonne progressivement et indubitablement. Dans le contexte du développement local, beaucoup d'aspects de la vie courante sont en jeu. Aussi est-il important de toujours se souvenir dans le cas d'espèce de la MEAVSB que les intérêts économiques, sociaux et institutionnels sont presque souvent en conflit. D'où l'intérêt de comprendre ce qui motive chacune de ces parties.

V- Revue critique de la littérature

Des auteurs se sont intéressés quelque peu au cadre des missions d'aménagement et aux espaces gérés par ces cadres d'intervention dans le monde et en Afrique. Pour ce qui est du cadre spécifique du Cameroun, cet aspect de la recherche n'a pas encore assez intéressé les chercheurs. Beaucoup de chercheurs parlent de développement rural, de migrations, de projets de développement, mais presque personne ne s'est intéressé de près à ces cadres d'intervention pour la promotion du développement local.

²¹ Cité par A. Barry, 1998, « Qu'est-ce que le développement ? », in *Economie du Développement. Les grands pionniers*, GIDEPPE, Paris, pp. 20-21.

Un document très intéressant est fourni par Josse Kestemont et Anani Adadé sur les aides de la Communauté Economique Européenne à l'économie rurale entre 1958 et 1984²². Ces auteurs dressent en effet un inventaire de ces aides tout en y donnant leurs motifs, les résultats obtenus à travers ces interventions et leur impact sur le développement dans la période définie. En introduction de ce document, ils précisent que les aides dont il est question sont des contributions financières et non des aides « actives », celles-ci étant entendues comme des implications de la CEE dans les activités concernées par l'aide. Les aides bilatérales des pays membres de la CEE ne font pas partie intégrante de l'étude. C'est en tant qu'entreprise ayant bénéficié de l'aide de cette organisation, que la MEAVSB fait logiquement partie de ces cadres passés à l'évaluation dans ce document. L'impact de chaque financement est donné à l'échelle micro-économique. Cette étude n'est pas qu'un inventaire des contributions de la CEE. Les auteurs ont le mérite d'avoir intégré une dimension critique dans leur évaluation.

Dans notre cadre d'étude qui est la MEAVSB, bien des auteurs ont consacré une attention singulière aux projets qui s'y sont développés, en particulier au projet Nord-Est Bénoué, qui est le plus connu de tous.

Dans l'un de ses articles, Motaze Akam²³ s'intéresse de près aux migrants du périmètre de la MEAVSB. Parce qu'il entre dans certains détails des plus pointilleux, cet article a bien des intérêts. A plusieurs égards, il passe en revue les différentes formes de migrations dans ce périmètre et suit le migrant dans son action au quotidien, dans ses heures comme dans ses malheurs. Cependant, son regard porte essentiellement sur les formes migratoires engendrées par la création de la mission, particulièrement sur la précarité de ces migrations.

Une autre analyse faite dans le domaine historique cette fois, est celle d'Albert Tirga²⁴, sur le phénomène migratoire des populations dites *kirdi* (c'est-à-dire les populations non musulmanes de l'Extrême-Nord du Cameroun) dans le périmètre du projet Nord-est Bénoué entre 1974 et 2005. Dans son travail, l'auteur fait une étude d'impact de la migration des *kirdi*

²² Josse Kestemont et Anani Adage, 1986, *Les aides de la Communauté Economique Européenne à l'économie rurale du Cameroun de 1958 et 1984*, vol. 1 et 2, Commission des Communautés Européennes, Bruxelles, 1984.

²³ Motaze Akam, 1998, « Migrations et reproduction des rapports sociaux dans le système lamidal du Nord-Cameroun : esquisse sur les formes migratoires d'incertitudes », in *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de Ngaoundéré*, vol 3, Ngaoundéré, pp. 39-61.

²⁴ Albert Tirga, 2005, « L'émigration des populations dites *kirdi* dans le périmètre du projet Nord-est et sa mise en valeur de 1974 à 2005, mémoire de Maîtrise en Histoire, université de Ngaoundéré.

dans cet espace en essayant de démontrer que ces migrants ont fortement contribué à l'épanouissement de la région. Cependant, son analyse s'appesantit uniquement sur les fluctuations de la production. Le volet portant sur les relations Etat - institution - migrants reste largement éludé.

Un travail non moins intéressant est celui de Roger Ngana²⁵ qui mène une étude du point de vue sociologique sur le projet Nord-est Bénoué et le phénomène migratoire qu'il a engendré. A travers cette étude, Roger Ngana passe en revue les différentes composantes de la région et pose la question de la cohabitation interethnique tout en montrant combien cette cohabitation est difficile autant du point de vue des allogènes que des autochtones. Seulement, tout au long de ce travail, l'auteur ne remet pas en cause les politiques qui ont engendré ces problèmes. Il fait à notre avis peu de cas des perspectives de cohabitation de ces populations dans un de ces cadres restreints du périmètre (Lagdo) qui les unit quotidiennement.

Saïdou Hamadou²⁶ aborde en géographie, la question des transformations agricoles et pastorales dans le projet Nord-est bénoué. Il centre son étude sur la région de Pitoa et essaie de montrer comment l'évolution de la région est concomitante à celle des données agricoles et pastorales.

De l'économie de ces écrits, il ressort que, plus que les historiens, les sociologues, les économistes et les géographes se sont intéressés à cet espace. Mais à chaque fois, c'est à une petite partie de cet espace seulement qu'ils se sont intéressés. Bien plus, on note quasiment une absence de chercheurs ayant regardé au-delà du phénomène migratoire, car tous mènent une étude d'impact de la migration. En s'intéressant uniquement au projet Nord-est Bénoué, ces auteurs tendent à passer sous silence certaines données liées à la structure qui les gère et par là même, certaines accointances nécessaires à la compréhension de la question de développement local dans la région. Il est certes impensable de parler de la MEAVSB en faisant fi de la question de migration liée à son périmètre. Cependant, la compréhension de son enjeu en tant que mission d'aménagement et de celle de la question migratoire ne peut également se défilier du contexte économique et social national, ni des politiques mises sur pied par l'Etat, encore moins de l'importance non négligeable des autochtones et des migrants dans l'issue des questions foncières, des conflits sociaux et de la productivité du périmètre de la mission, mieux de la région. C'est tout cela que notre travail se propose de prendre en

²⁵ Roger Ngana, 2003, «Le projet Nord-est Bénoué : cohabitation interethnique dans la zone de Lagdo », mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université de Ngaoundéré.

²⁶ Saïdou Hamadou, 1994, « Les transformations agricoles et pastorales dans le périmètre Nord-est Bénoué : le cas du secteur de Pitoa », Université de Yaoundé I, mémoire de Maîtrise en Géographie.

compte afin de faire avancer les débats. Cette étude n'est donc pas uniquement celle d'une structure, mais également celle d'un problème de développement impliquant toutes les dimensions économiques, financières et plusieurs catégories sociales et culturelles dans un environnement géré par une structure jugée apte à le faire.

VI- Problématique

L'étude de la mission d'aménagement qu'est la MEAVSB pose le problème suivant : en tant qu'exemple de stratégie trilatérale de coopération regroupant à la fois l'international (bailleurs de fonds), le national (le gouvernement camerounais) et le local (populations, autorités traditionnelles) pour le développement régional, quelle a été, compte tenu de nombreuses mutations conjoncturelles et structurelles internes et externes, la part objective de ces trois (3) partenaires et leur efficacité de 1973 à 2007 ?

VII- Objectifs de l'étude

Les objectifs de ce travail sont les suivants :

- Evaluer l'efficacité de ce mode trilatéral de développement participatif impliquant des acteurs aux compétences, aux potentialités et aux intérêts souvent inégaux dans une entreprise de développement qui doit s'adapter au contexte international très mutuant ;
- Dégager l'impact des vicissitudes de la vie politique nationale et des mutations des relations sociales et sociopolitiques locales sur les activités de la mission ;
- Dans un schéma prenant en considération les crises écologiques, l'évolution des politiques d'aide au développement, le changement de régime en 1982, la crise économique depuis 1985 et l'ouverture démocratique, analyser les malaises socio-économiques des populations concernées ;
- Analyser les mutations économiques et sociales dans le périmètre d'action de la mission tout en essayant de comprendre la triple dimension agro-industrie – espace - crise foncière qui génère un rapport coopération/conflit pour l'occupation de l'espace avec l'entrée en scène d'autres acteurs (SODECOTON, SAIB, CARE, PAPLO par exemple) ; la dimension de ses moyens à exercer son rôle planificateur suite aux crises foncières qui s'y développent, son action réelle au Sud-est Bénoué et ses rapports avec la SODECOTON.

VIII- Intérêt de l'étude

Ce travail comporte à la fois un intérêt scientifique et fonctionnel. Pour ce qui est de l'intérêt scientifique, il se perçoit dans plusieurs domaines, à savoir celui des stratégies de développement et celui du développement durable. Il établit les rapports entre aménagement et développement durable et implique également la notion d'intégration aux techniques de développement dans la lutte contre la pauvreté, *leitmotiv* de tous les discours d'aujourd'hui lorsqu'il s'agit de parler du devenir de certains pays du Sud. De ce point de vue, il intègre toute la dimension économique et sociale de l'aménagement et se situe à la croisée du développement rural et du développement local.

L'analyse des missions d'aménagement au Cameroun pose la question des voies possibles de développement à suivre pour ce pays d'Afrique au sud du Sahara. Jadis considérés comme la meilleure voie concevable, ces cadres d'intervention sont passés aujourd'hui pour être désuets non parce qu'on parle de développement durable, mais parce que la plupart des observateurs n'en parlent pas et méconnaissent leur utilité économique et sociale. Or, il est réel que s'ils ont eu des moments de gloire, cela a été relatif à un certain contexte favorable. Beaucoup de programmes d'aide et de stratégies économiques développés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI), à savoir les Programmes d'ajustement structurels (PAS), la Facilité d'ajustement structurel (FAS), la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), les Programmes biennaux et triennaux, n'ont pas apporté au Cameroun le changement économique dont il a besoin²⁷. Certainement est-ce parce qu'ils avaient pour objectif le remboursement à court terme de la dette. Dans la réalité, au lieu de propulser l'économie, ils l'ont complètement affaiblie. Aujourd'hui, la conception d'une stratégie de développement doit s'appuyer sur une analyse rétrospective sans lesquelles elle ne peut avoir d'impulsion. Le projet d'étude de l'impact des réalités issues du cadre de la MEAVSB a d'abord une valeur informative et doit à ce titre éclairer cette ambition camerounaise de redorer son blason et de répondre non seulement à la compétitivité à laquelle font face les pays africains, mais aussi aux besoins ruraux et locaux auxquels ne s'est réellement intéressé aucun programme économique.

Pratiquement, l'étude basée sur le périmètre de la MEAVSB, reste utile dans la mesure où elle permet de ramener dans le domaine de la recherche la notion de « société de développement » utilisée pour définir certaines sociétés du même type quelle que soit leur vocation. Il est vrai qu'elles ont favorisé l'augmentation de la dette dont le remboursement a

²⁷ Voir OCPE, *Les atouts économiques du Cameroun*, OCPE, Yaoundé, 2003.

constitué une grande préoccupation dans les années 1990. Ainsi, il est essentiel de revoir le contexte de création de ces cadres de développement pour mieux comprendre les motivations intéressées des parties contractantes, les textes qui s'y rapportent. Leur déploiement pourrait mener à mieux appréhender les questions de développement rural dans le temps.

La recherche basée sur le périmètre de la MEAVSB permet également de cerner certains problèmes sociaux. La gestion de ces problèmes locaux reste encore difficile et par conséquent sans issue. A travers les expériences et le vécu des acteurs et témoins, cette étude apporte une vision critique aux procédés de résolutions de conflits pour en proposer d'autres. Il est à remarquer qu'ici, ce n'est pas le fait d'administrer les hommes ou de les gérer qui est toujours le plus difficile. C'est que tout ce qui est en relation avec l'homme crée des rapports de force, de rivalité voire de concurrence, et nécessite qu'on s'y intéresse. Cela relève en particulier de tout ce qui touche à l'environnement. Ainsi, que ce soit l'eau, la terre, les ressources naturelles du sol et même du sous-sol, tout ceci trouve dans ce travail un intérêt qui ne se limite pas à la théorie.

Par ailleurs, cette étude a l'avantage de fournir une plus grande compréhension de l'aide au développement rural et son mode de gestion à l'échelle nationale et locale. Les mutations des politiques d'aide mettraient en lumière les problèmes liés à la gestion des ressources financières disponibles au Cameroun et fourniraient plus d'informations sur les problèmes locaux afin d'en prévoir une gestion mieux contrôlée et plus efficace.

IX- Méthodologie

Format de la recherche

L'aboutissement d'un tel travail nécessite une démarche et une rigueur méthodologique du terrain à l'écriture. C'est pourquoi il importe d'en faire une présentation succincte. Pour l'élaboration de ce travail, les sources de plusieurs ordres à savoir écrites, orales et iconographiques. A celles-ci, pourraient toutefois s'ajouter des sources alternatives qui fournissent souvent des informations remarquables à condition de savoir en user.

En ce qui concerne les sources écrites, elles seront de provenance diverses. Elles proviendront de fonds archivistiques d'institutions universitaires et d'organismes, administratifs et privés. Elles ont été dans un premier temps recensées dans les bibliothèques et centres de documentation des universités de Ngaoundéré et le seront aussi dans ceux de Yaoundé I, de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), de l'Ecole Normale

Supérieure (ENS) et de l'Institut des Sciences Humaines (ISH), ceci dans le souci de dresser un inventaire plus important de documents relatifs à notre travail. La plupart des documents d'ordre administratif seront collectés dans les ministères et dans les délégations provinciales de la province du Nord s'occupant de l'agriculture, de l'aménagement du territoire, dans les organismes locaux s'occupant du développement intégré sur le terrain, dans les structures comme la MEADEN. Cette collecte aura pour but de passer du général au particulier, c'est-à-dire de mieux nous rapprocher davantage des informations nécessaires à l'élaboration du travail. Toutefois, cette collecte de données nécessitera aussi une descente dans les ministères centraux basés à Yaoundé comme le Ministère du plan, de la programmation et de l'aménagement du territoire, le Ministère des finances et celui de l'agriculture, mais également dans les services de la Direction des Statistiques et de la Comptabilité Nationale (DSCN).

D'autres fonds documentaires comme le Centre Culturel Français (CCF), les services de programmes d'aide et d'appui au développement de l'Union Européenne (UE) seront utiles pour un bon développement de l'actualité car ils fourniront en plus des ouvrages sur la question, des documents de presses, des revues, et des périodiques. Par ailleurs, il n'est pas exclu que la recherche d'information nous mène dans les centres documentaires de la ville de Douala, zone portuaire et capitale économique du pays. Les archives privées d'informateurs pourront dans la mesure du possible nous être utiles.

Les sources orales sont d'une nécessité impériale dans ce travail parce qu'il s'agit d'une question récente dont les témoins et les acteurs sont encore soit en fonction dans d'autres domaines soit en retraite. Afin d'enrichir notre travail d'informations à valeur qualitative, il serait utile d'interroger ces sources. En termes d'organisation, la recherche d'informateurs va privilégier la catégorisation des tâches au sein de la mission. Le répertoire de ces personnes ressources se composera en effet de personnes de toutes les catégories ayant entretenu d'une façon ou d'une autre des relations avec la mission ou ayant contribué à son fonctionnement, c'est-à-dire du chef de l'administration au paysan ou au travailleur le plus modeste dans cette tâche. Bien sûr, les autochtones de la région sont également à prendre en considération si l'on veut mieux comprendre les problèmes et les issues de la cohabitation interethnique et des problèmes fonciers. Ici, la recherche d'informateurs importants pour l'élaboration du travail nous mènera dans plusieurs autres régions de l'Extrême-Nord du pays comme Maroua et ses environs, et à Yaoundé, étant donné que beaucoup de paysans et d'hommes ayant constitué la cible des projets de migration de la mission sont aujourd'hui

retraités et ont choisi de retourner dans leurs villages d'origine, tandis que d'autres sont en fonction ailleurs.

En dehors des sources classiques suscitées, d'autres sources alternatives seront privilégiées. L'observation participante nous permettra de comprendre l'évolution des réalités quotidiennes, la politique de gestion des espaces et plus encore ce qu'a représenté la MEAVSB pour les cultivateurs avant sa faillite dans les années 1990. Nous pourrions également remettre en cause les stratégies locales de la mission du moment où cette zone constitue en quelque sorte la pépinière anti-sécheresse du Nord-Cameroun et que les populations migrantes s'y sont retrouvées principalement à cause de cette disposition. Les techniques culturales, l'entretien de la production et la qualité de la production qu'on y retrouvera pourront par exemple nous faire comprendre le niveau de formation accordé par la mission aux producteurs ayant autrefois travaillé pour le compte de la structure. Les sources matérielles seront aussi d'un apport intéressant qu'il s'agisse de celles relatives à la mission ou de celle relative aux travailleurs de ce cadre. Elles permettront de répondre à la question de savoir si cette migration fut une migration d'hommes ou de structures sociales à partir de la toponymie des quartiers et des villages, de l'année de création de ces villages et des chefferies s'y trouvant. Au mieux, le décor de l'habitat (surtout des allogènes) pourrait nous aider et même nous éclairer sur l'influence, mieux la cohabitation interethnique. L'occupation des espaces par les populations et par la mission nous permettra de comprendre à fond les problèmes actuels dans ce périmètre et d'en procurer une solution convenable.

Nous privilégierons également les documents électroniques, car nous avons constaté que de plus en plus de personnes s'intéressent aux questions de développement rural. Ces questions paraissent dans une certaine mesure intéressante parce que les problèmes environnementaux et sociaux prennent une ampleur démesurée. Faute d'une méthode assez adaptée pour citer les documents électroniques, nous avons opté pour une méthode qui nous est proposée par la revue *Ruralia*²⁸.

Analyse des données

Le regroupement des sources recueillies se fera dans le souci de catégoriser les problèmes rencontrés sur le terrain pour rendre l'analyse plus digeste, le plan et la rédaction du travail plus clairs. Cela permettra également de confronter les sources et de mieux les interpréter sans s'éloigner de la problématique. Afin d'éloigner le superflu au profit du

²⁸ *Ruralia* est une revue créée par des ruralistes Français dans l'optique de débattre des questions rurales.

substantiel, il conviendra de bien classer ces sources en fonction des hypothèses émises et par ordre d'importance et d'utilité pour le travail. Parce qu'elles sont basées sur l'empirisme, il est possible qu'à un moment donné, une hypothèse ne puisse pas trouver justification. Dans ce cas, il sera utile de la remplacer par une autre plus sensée, plus vérifiable et plus logique, ou tout simplement de l'éliminer si elle trouve difficilement une place de choix dans notre travail. On aura de ce fait la possibilité de ressortir le noyau dur de ce travail et de vérifier en même temps ces hypothèses. Les sources ainsi ordonnées, la rédaction et la compréhension des textes à proposer n'en seront que plus confortables.

Compte tenu de la complexité du sujet et du terrain qui impliquent plusieurs dimensions, l'approche convenable sera combinatoire. Elle sera à la fois analytique et systémique. Analytique parce que par l'exploitation des données qualitatives et quantitatives, il s'agira de mettre en évidence les différents thèmes suscités par la problématique. Ici, la pluridisciplinarité jouera un rôle important du fait que ce sujet fait appel à plusieurs autres domaines scientifiques. Systémique du fait que le sens et le côté utilitaire des missions d'aménagement à travers la MEAVSB serait davantage cerné si on le replaçait à chaque fois dans le système contextuel. Toutefois, il est à rappeler qu'étant dans une dimension historique, le paramètre temps qui le plus indispensable n'est point éludé. Aussi conviendrait-il de dire que le travail ne perdra pas de vue que les faits se sont déroulés dans un espace et un temps bien définis et d'ailleurs combien fort nécessaires à leur élaboration.

X- Résultats escomptés

Ce travail a pour ambition de faire ressortir l'urgence conditionnée d'une mission d'aménagement comme la MEAVSB pour le développement, car que serait un pays sans projet ? Il voudrait également donner une bonne analyse du cas de la MEAVSB en tant que l'un des plus grands cadres d'intervention sur lequel l'attention du gouvernement s'est longtemps focalisée, avec pour objectif principal de tenter de trouver une solution à un type de développement intégré à travers une réorientation des données de terrain. En effet, nous pensons comme André Joyal que «n'importe quel pays dispose des moyens nécessaires à sa reconstruction, dès lors qu'il s'emploie à se reconstruire, non par référence à un quelconque modèle, mais en fonction de ce qu'il est lui-même, de ce qu'est sa propre société»²⁹. Par la mise en exergue des activités de chacun des acteurs en présence dans la région, ce travail voudrait donc montrer et ressortir la nécessité, le rôle et la finalité des missions

²⁹ André Joyal, 2000.

d'aménagement, et particulièrement de la MEAVSB, dans le réseau économique, dans la coopération et dans le domaine social (en mettant un accent particulier sur les possibilités de développement par le bas). En réalité, une mission d'aménagement ne devrait pas se focaliser sur un seul aspect de ses fonctions car, l'aboutissement d'une telle mission nécessite une vision plus élaborée de chaque acteur et des institutions adéquates, bien au-delà des réalités institutionnelles que constitue le cadre bureaucratique. L'espace rural reste un milieu bien fragile à cause du déséquilibre le caractérisant. Pour les producteurs ruraux, la sécurisation des droits sur la terre et les ressources naturelles disponibles constituent un enjeu économique, mais aussi de paix sociale. C'est pourquoi dans ce travail, il est utile de reconsidérer les textes en vigueur au Cameroun et leur application afin d'encourager des réformes législatives relatives au domaine foncier et aux ressources naturelles. De ce point de vue, un besoin d'arbitrage rigoureux entre les trois vocations (élevage, aires protégées, fronts pionniers) de la province du Nord est impératif, de même qu'une redéfinition des rôles des acteurs (et même du choix de ces acteurs) et du pouvoir de ces cadres d'intervention.

XI- Proposition du plan de travail

Introduction générale

Première partie : La mise en place des acteurs sociaux dans le périmètre de la MEAVSB

Chapitre I : Le contexte de création des missions d'aménagement au Cameroun

- A- Le contexte international
- B- Le contexte camerounais (politique, social, économique et environnemental)
- C- Les cadres de coopération pour la mise sur pied des missions d'aménagement (ACP-UE, Cameroun-CEE)

Chapitre II : La mise en place et le fonctionnement de la MEAVSB

- A- Les facteurs de la mise en place de la MEAVSB
- B- Création et financement de la MEAVSB
- C- Les différents projets de l'espace MEAVSB

Chapitre III : Le développement de la zone et l'implantation des populations

- A- Typologie sociale et culturelle de la population cible
- B- De la migration volontaire à la migration nécessaire
- C- Installation des populations du périmètre de la MEAVSB

Seconde partie : Crises et gestion des crises dans le périmètre est de Bénoué

Chapitre IV : Le temps des crises et la problématique de l'exploitation des eaux à partir de 1984

- A- Les crises écologiques dans la région
- B- La question de l'exploitation des eaux de la Bénoué : un problème à venir ?

Chapitre V : Le temps de la crise économique et son impact socio-économique dès 1985

- A- Le contexte international et national
- B- La nouvelle donne de l'aide aux pays en voie de développement et ses effets
- C- Le niveau et les moyens d'implication de la mission dans le développement économique de la région

Chapitre VI : Le temps des tensions politiques et leur impact sur les relations interethniques à partir de 1990

- A- L'ouverture démocratique des années 1990 : une nouvelle vision de l'ethnicité
- B- La cohabitation interethnique : entre conciliation et transformation sociale
- C- Les retombées de la cohabitation dans la vallée supérieure de la Bénoué

Chapitre VII : Le temps des crises de systèmes de production et leur impact sur la question foncière : MEAVSB et migrants depuis 2000

- A- L'importance de la question foncière dans la région
- B- De la MEAVSB à la MEADEN : vers une mutation porteuse de nouveaux débats sociaux
- C- L'impact de la question foncière sur le développement de la région

Conclusion générale

XII- Chronogramme des activités

Périodes	Activités
Novembre 2007 – avril 2008	Enquête approfondie dans l'espace Nord-est et Sud-est Bénoué pour la collecte des données écrites orales et pour l'observation participante
Mai – septembre 2008	Traitement, classement et interprétation des informations orales et écrites recueillies sur le terrain ; réorganisation du plan de travail et début de la rédaction de la thèse
Octobre – novembre 2008	Dépôt de la première partie du travail de thèse pour correction et concertation avec le directeur de recherche et début de rédaction de la seconde partie
Décembre – mai 2009	Correction du tapuscrit de la première partie et fin de la rédaction de la seconde partie du travail
Juin 2009	Dépôt de la deuxième partie du travail et suite des corrections de la première partie
Juillet – décembre 2009	Correction de la dernière partie du travail et révision du texte complet
Janvier – juillet 2010	Dernière relecture et dépôt du travail final

XIII- Orientation bibliographique

Ouvrages

Ahmadou Bassoro et Eldridge Mohammadou, 1977, *Garoua*, ONAREST.

Amselle Jean-Loup (sous la dir. de), 1976, *Les migrations africaines*, Ed. François Maspero, Paris.

Anonyme, 1989, *Cadre de Référence pour le Programme d'Ajustement Structurel en vue du Redressement et de la Transformation Socio-économique pour l'Afrique (CARPAS)*, Nations Unies.

Anonyme, 1981, *Plan national pour le développement communautaire*, Yaoundé.

Aupré Georges, 1991, *Savoir paysan et développement*, Karthala, Paris.

Barbier J.-C., Champaud J., Gendreau F., 1983, *Migrations et développement. La région du Mounjo Cameroun*, ORSTOM, Paris.

Bergeron, 1992, *L'antidéveloppement. Le prix du libéralisme*, L'Harmattan, Paris.

- Bernard Yves et Colli Jean-Claude, 1996, *Dictionnaire économique et financier*, Seuil (6^e éd.), Paris.
- Cahiers des sciences humaines, 1987, *Système de production agricoles en Afrique tropicale*, vol. XXIII, n°34, ORSTOM, Paris.
- Cahiers des sciences humaines, 1996, *Système d'information et questions de développement*, vol. XXXII, n°4, ORSTOM, Paris.
- Cerrea Michel, 1998, *La dimension humaine dans les projets de développement*, Karthala, Paris.
- Chuzeville Bernard, 1990, *Hydrologie tropicale et appliquée en Afrique subsaharienne*, Ministère de la Coopération et du Développement, Coll. Maîtrise de l'eau, Paris.
- Comelian Christian, 1986, *Mythes et espoir du Tiers-mondisme*, CETRA/ L'Harmattan, Paris.
- Desjeux Dominique, 1987, *Stratégies paysannes en Afrique noire. Le Congo. Essai sur la gestion de l'incertitude*, L'Harmattan, Coll. Alternative paysanne, Paris.
- Devèze Jean-Claude, 1996, *Le réveil des campagnes africaines*, Karthala, Paris.
- Djeuda Tchapnga Henri Bosko, Tanawa Emile et Ngnikam Emmanuel, 2001, *L'eau au Cameroun*, Tome I, Presses Universitaire de Yaoundé (PUY), Yaoundé.
- Dupuis Xavier, 1991, *Culture et développement. De la reconnaissance à l'évaluation*, UNESCO/ PUF, Vendôme/Paris.
- Dumont G. F., *L'aménagement du territoire*, Coll. Décryptions, éd. Organisation, Paris.
- Dupuis Xavier, 1991, *Culture et développement. De la reconnaissance à l'évaluation*, UNESCO/ PUF, Vendôme/Paris.
- Ela Jean-Marc, 1982, *L'Afrique des villages*, Karthala, Paris.
- Ela Jean-Marc, 1990, *Quand l'Etat pénètre en brousse...Les ripostes paysannes à la crise*, Karthala, Paris.
- Ellis Stephen et Fauré Yves- Alain (Sous la dir. de), 1995, *Entreprise et entrepreneurs africains*, Karthala/ ORSTOM, Paris.
- Farvacque-Vitkovic Catherine, Godin Lucien, Leroux Hugues, Verdet Florence, Chavez Roberto, 2005, *Adressage et gestion des villes*, Coll. Le développement en marche, BIRD/Banque Mondiale, Washington, D.C.
- Freud Claude, 1988, *Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement*, Karthala, Pisani Edgard, *Pour l'Afrique*, éd. Odile Jacob, Paris.
- Gabas Jean-Jacques, 1988, *L'aide contre le développement ?*, Fondation liberté sans frontières/ Economica, Coll. Tiers-monde, Paris.

- Gabud et Muller, 1975, *Les sols de la vallée de la Bénoué de Lagdo au confluent du Faro*, ORSTOM, Paris.
- Gourou Pierre, 1991, *L'Afrique tropical. Nain ou géant agricole ?*, Flammarion, Paris.
- Hallaire Antoinette, 1991, *Paysans montagnards du Nord-Cameroun*, ORSTOM, Paris.
- Harisson Paul, 1991, *Une Afrique verte*, [Traduit de l'anglais par Catherine Belvaude], Karthala/CTA, Paris.
- Hochet Anne-Marie et N'Gar Aliba, 1995, *Développement rural et méthodes participatives en Afrique*, L'Harmattan, Coll. *Alternatives rurales*, Paris.
- Kassé Moustapha, 1988, *Du sous-développement au socialisme. La problématique de la transition dans les formations sociales précapitalistes*, éd. Silex, Paris.
- Kestemont Josse et Adadé Anani, 1986, *Les aides de la Communauté Economique Européenne à l'économie rurale du Cameroun de 1958 et 1984*, vol. 1 et 2, Commission des Communautés Européennes, Bruxelles, 1984.
- Kobou Georges, 2003, *Les économies réelles en Afrique : étude de cas*, CODESRIA, Dakar.
- Lammerick Marc P. et Wolffers (éds), 1998, *Approche participative pour un développement durable*, Karthala/Institut Panafricain de Développement (IPD), Paris.
- Mercoiret Marie-Rose (sous la coordination de), 1994, *L'appui aux producteurs ruraux*, Ministère de la Coopération/ Karthala, Paris.
- Merlin Pierre et Choay Françoise, 2000, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, Paris, 3^e éd.
- Modibbo A. Bassoro et Eldridge Mohammadou, 1980, Garoua. *Tradition historique d'une cité peule du Nord-Cameroun*, CNRS, Paris.
- Motaze Akam, 1990, *Le défi paysan en Afrique*, L'Harmattan, Paris.
- Nzuzi Léo, 1989, *Urbanisation et aménagement en Afrique noire*, SEDES, Paris.
- Pélissier Paul, 1995, *Les campagnes africaines en devenir*, Ed. Arguments 1, Paris.
- Pisani Edgard, 1984, *La main et l'outil*, Robert Laffont, Paris.
- Pouchepadas Jacques (sous la dir. de), 1993, *Colonisation et environnement*, Société Française d'Histoire d'Outre-mer, Paris.
- Pontie Guy, 1979, *Contestation par la Migration*, ORSTOM, Paris.
- Rouspard, 1978, *Nord-Cameroun : ouverture et développement*, éd. Claude Bellée, Coutances (Manche)
- Samir Amin, 1988, *Impérialisme et sous-développement en Afrique*, Anthropos, Paris.
- Samir Amin, 1973, *Le développement inégal. Essai sur les formes sociales du capitalisme périphérique*, Editions de Minuit, Paris.

- Schwoerer, 1965, *Notice explicative sur la feuille Garoua-Est*, imprimerie Nationale, Garoua.
- Sow Ahmed, 1990, *Le bois-énergie au Sahel. Environnement et développement*, ACCT/CTA/Karthala, Paris.
- Tedga Paul John Marc, 1990, *Entreprises publiques, Etat et crise au Cameroun*, L'harmattan, Paris.
- Tabutin Dominique (sous la dir. de), 1988, *Population et société en Afrique au sud du Sahara*, L'Harmattan, Paris.
- Tidiane Diakité, 1986, *L'Afrique malade d'elle-même*, Karthala, Paris.
- Teyssier A., Hamadou O., Engola Oyep J., 2002, *Crises et pratiques foncières au Cameroun. Comprendre la logique des conflits fonciers pour proposer des modes de régulation foncière innovants*, *Revue du secteur rural*, MINAGRI/FAO-WB/BAD, Yaoundé.

Rapports

- Actes du séminaire international d'échanges entre chercheurs et décideurs, 2003, *Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux*, Ouagadougou, 19 au 21 mars 2002, Éd. Gret-Graf-IIED, Paris.
- Actes du XIe séminaire d'économie rurale (12-14 sept 1990, Montpellier-France) réalisé par la Coopération française, le Club du Sahel et CTA sur l'avenir de l'agriculture dans les pays du Sahel, CIRAD- Mission économie et sociologie.
- AGRIDOC, 2004, *Utilisation des sous produits agricoles tropicaux dans l'artisanat cet comme source d'énergie*, CDDR-SAILD.
- Banque Mondiale, 1989, *L'Afrique subsaharienne : de la crise à une croissance durable. Etude de proposition à long terme*, Washington DC, Banque mondiale.
- Banque mondiale, 1996, *République du Cameroun. Le défi : mettre en valeur les ressources inexploitées*, Washington DC, Banque Mondiale.
- Foncier rural, ressources renouvelables et développement en Afrique*, 1998, Ministère des affaires étrangères/ Coopération française/ Francophonie, Paris.
- Groupements Associations Villageoises et Organisations Paysannes, 1995, *les organisations paysannes. Des acteurs du Développement en Afrique subsaharienne*, Ministère de la Coopération, Paris.
- Ministère des Affaires Etrangères et Ministère de la Coopération et du développement, 1991, *L'autre coopération*, Coopération française, Paris.

Organisation de l'Unité Africaine (OUA), 1985, *Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique (1986-1990)*.

Articles et revues

Assidon Elsa, janv-fév 1993, « Le développement comme promesse de financement » in *Le Courrier*, n° 137, pp.68-69.

Barry A., 1998, « Qu'est-ce que le développement ? », in *Economie du Développement. Les grands pionniers*, GIDEPPE, Paris, pp. 18-21.

Bernus Edmond et Pouillon François, 1990, « Sociétés pastorales et développement » in *Cahiers des sciences humaines*, vol. XXVI, n°12, ORSTOM, Paris.

Borderon André, juil-août 1975, « SORADEP. Une réussite éthiopienne de développement rural » in *Le Courrier*, n° 8, pp.37-41.

Bosc Pierre-Marie, janv-mars 1992, « Culture attelée et environnement ; réflexions à partir d'expériences ouest-africaines » in *Afrique contemporaine*, n° 161, pp. 197-209.

Boutrais Jean, janv-mars 1992, « L'élevage en Afrique tropicale : une activité dégradante in *Afrique contemporaine*, n° 161, pp. 90-120.

Cambrezy Luc, 1995, « Terre, terroir, territoire », in Blanc-Pamard C. et Cambrézy L. (éds), *Les tensions foncières*. ORSTOM, Paris, pp.

Courade Georges, juin 1994, « Les planteurs camerounais ont-ils été réévalués ? in *Politique africaine*, n° 54, pp. 74-87.

Coussy Jean, oct 1998, « L'aide au développement dans les soubresauts de la globalisation financière » in *Politique africaine*, n° 71, pp. 23-37.

Courty Philippe, janv-mars 1992, « Environnement et développement, les limites de la science économique » in *Afrique contemporaine*, n° 161, pp. 19-29.

Crozet Marie-Pierre et Dorothée Schmid, janv-mars 2000, « L'approche sectorielle : nouvelle modalité de l'aide européenne au développement » in *Politique africaine*, n° 193, pp. 76-90.

Devineau Jean-Louis et Guillaumet Jean-Louis, janv-mars 1992, « Origine, nature et conservation des milieux naturels africains : le point de vue d'un botaniste » in *Afrique contemporaine*, n° 161, pp. 79-90.

Désaigues B. et Point P., 1993, « Economie du patrimoine naturel », *Economica*, Paris, pp.

Du Bois de Gaudusson Jean et Médard Jean-François, juil-sept 2001, « La crise permanente de l'Etat et la recherche difficile de nouveaux modes de régulation » in *Afrique contemporaine*, numéro spécial, n° 199, pp. 3-7.

- Falkenmark M. et Witsrand C., 1992, « Population and water resources: a delicate balance »
- Gaba Jean-Jacques, janv-fév 1993, « L'aide peut-elle rencontrer le développement ? » in *Le Courrier*, n° 137, pp. 89-90.
- Gaud Michel, janv-mars 1992, « Environnement, développement et coopération ; quelques réflexions » in *Afrique contemporaine*, n° 161, pp. 265-280.
- Gaud Michel, 1992, juil-sept 1992, « Complexité africaine et développement » in *Afrique contemporaine*, n° 163, pp.
- Gendreau Francis et Vimard Patrice, décembre 1991, « Les défis démographiques » in *Politique africaine*, n° 44, pp. 5-14.
- Gillon Yves, janv-mars 1992, « Empreinte humaine et facteurs du milieu dans l'histoire écologique de l'Afrique tropicale » in *Afrique contemporaine*, n° 161, pp. 30-42.
- Giri Jacques, mars 1993, « Rompre avec un siècle d'antidéveloppement » in *Politique africaine*, n° 49, pp. 93-105.
- Gubry Patrick, 1990, « Rétention de la population et développement en milieu rural : les paysans Bamiléké de l'Ouest du Cameroun », in *Revue de géographie du Cameroun*, vol. IX, n° 1 & 2, pp. 1-15.
- Hervouët Jean-pierre, janv-mars 1992, « Environnement et grandes endémies ; le poids des hommes » in *Afrique contemporaine*, n° 161, pp. 155-167.
- Horner Simon, janv-fév 1993, « Rencontre avec Manuel Marín » in *Le Courrier*, n° 137, pp. 2-13.
- Jaugay Jean, janv-mars 1992, « Les 'aménagistes' face à l'environnement ; le cas du fleuve Sénégal » in *Afrique contemporaine*, n° 161, pp. 217-224.
- Kingma Kees, janv-fév 1993, « Le développement est-il mesurable ? » in *Le Courrier*, n° 137, pp.70-73.
- Locoh Thérèse, déc 1991, « familles dans la crise et politiques de population en Afrique subsaharienne », in *Politique africaine*, n° 44, pp. 78-90.
- Loriaux Michel, déc 199, « La peur du nombre ou les défis de la croissance démographique ? », in *Politique africaine*, n° 44, pp.16-36.
- Metton Alain,, 1993, « Le commerce et l'aménagement : un problème difficile » in Bulletin de l'association de géographes français, vol 3, juin, 70^e année, pp.171-174.
- Motaze Akam, 1998, « Migration et reproduction des rapports sociaux dans le système lamidal du Nord-Cameroun : esquisse sur les formes migratoires d'incertitudes », in *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de Ngaoundéré*, vol 3, Ngaoundéré, pp. 39-61.

- Motaze Akam, 1999, « Lamido, rapports sociaux et courtiers du développement au Nord-Cameroun » in *Ngaoundéré-Anthropos*, volume 4, pp.
- Moussa Iya, 2000, « Les plans d'urbanisme et la maîtrise de la gestion de l'espace au Cameroun », in Dongmo Jean-Louis (édr), *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de L'université de Ngaoundéré*, vol 5, Ngaoundéré, pp.13-42.
- Nack mback Charles, juil-sept 2001, « La décentralisation en Afrique : enjeux et perspectives » in *Politique africaine*, n° 199, pp. 95-114.
- Olivier de Sardan Jean-Pierre et Elhadji Dagobi, 2000, « La gestion communautaire sert-elle l'intérêt public ? Le cas de l'hydraulique villageoise au Niger » in *Politique africaine*, n° 80, pp 153-168.
- Olivier de Sardan Jean-Pierre, juil-sept 2001, « Le 'développement participatif', ni solution ni miracle, ni complot néolibéral », *Afrique contemporaine*, Numéro spécial, n° 199, pp. 148-156.
- Oyowe Augustin, janv-fév 1993, « Le secteur informel ou le développement par la base » in *Le Courrier*, n° 137, pp. 79-80.
- Oyep Engoula, 1989, « L'approvisionnement en riz du Cameroun ou les limites d'une politique d'autosuffisance » in *Revue de géographie du Cameroun*, pp. 1-19.
- Pourtier, janv-mars 1992, « Migration et dynamique de l'environnement » in *Afrique contemporaine*, n° 161, pp. 167-178.
- Rouspard Marcel, 1982, « Le port de Garoua : évolution du trafic », in *Revue de géographie du Cameroun* ; vol. III, n°2, pp. 129-134.
- Rouveyrans Jean-claude, juil-août 1975, « Le rejet de l'innovation » in *Le Courrier*, n° 8, pp. 23-27.
- Sala-Diakanda Daniel, déc 1991, « De l'émergence des politiques de populations en Afrique », in *Politique africaine*, n° 44, pp. 37-50.
- Sataj Aziz, juil-août 1974, « L'approche chinoise du développement rural » in *Le Courrier*, n°2, pp. 30-35.
- Seignobos C. et Teyssier A., 1997-1998, « Enjeux fonciers dans la zone cotonnière du Cameroun, Observatoire du foncier n°1 et 2, 2 volumes, Garoua, Projet DPGT, MINAGRI/CFD/FAC.
- Seignobos C., 2002, « Sortir de l'oralité comme moyen de sécurisation des droits fonciers », in Jamin T. Y., Sciny Boukar L., *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du Colloque de Garoua*, PRASAC, Garoua.
- Sircoulon Jacques, janv-mars 1992, Evolution des climats et des ressources en eau » V 57-75.

- Tangara Daouda, juil-sept 1999, « Mutations dans la vallée du Sénégal, L'après-barrage de Manantali » in *Politique africaine*, n 191, pp. 58-71.
- Thibon Christian, janv-mars 1992, « Politique de l'environnement dans la région des Grands Lacs in *Afrique contemporaine*, n° 161, pp. 230-238. Soumastre Serge, janv-mars 1992, « les déchets industriels de l'Afrique in *Afrique contemporaine*, n° 161, pp. 254-265.
- Tulet Jean-Christian, oct-déc 1998, « Le rôle déterminant des facteurs endogènes dans l'évolution des caféicultures latino-américaines » in *Revue Tiers Monde*, n° 156, pp. 819-833.
- Ul Haq Mahbud, juil-août 1974, « Crise des stratégies de développement » in *Le Courrier*, n°2, pp. 2-7.
- Youana Jean, 1990, « Santchou : problématique de la dynamique d'une ville de paysans assistés » in *Revue de géographie du Cameroun*, pp. 81-101.

Mémoires et thèses

- Beauvilain Alain, 1987, « Nord-Cameroun : crise et peuplement », tome 2, Thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines.
- Laurens Lucette, « Les nouvelles orientations du développement local, environnement et qualité en espace rural fragile », 1999, mémoire pour l'Habilitation à diriger les recherches en Géographie, Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne.
- Kouesseu Jules, 2004, « Développement de la riziculture et mutations économiques et sociales dans la vallée du Logone au Nord-Cameroun : des origines à l'an 2000 », Thèse de PhD en Histoire, Université de Yaoundé I.
- Ngana Roger, 2003, « Le projet Nord-est Bénoué : cohabitation interethnique dans la zone de Lagdo », mémoire de maîtrise en Sociologie, Université de Ngaoundéré.
- Olivier Jean-Marc, 1998, « Société rurale et industrialisation douce : Morez (Jura), 1780-1914 », 2 volumes, Thèse de Doctorat en Histoire, Université Lumière-Lyon 2,
- Rouzouné Rose, 2003, « Le fleuve Bénoué dans la ville de Garoua : rôle économique, social et culturel du XIXe au XXe siècle », mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Saïdou Hamadou, 1994, « Les transformations agricoles et pastorales dans le périmètre Nord-est Bénoué : le cas du secteur de Pitoa », mémoire de Maîtrise en Géographie, Université de Yaoundé I.

Seck S.M., 1981, « Irrigation et aménagement de l'espace dans la moyenne vallée du Sénégal : participation paysanne et problèmes de développement », Thèse de 3^e cycle en géographie, Saint-Étienne.

Tirga Albert, 2005, « L'émigration des populations dites *kirdi* dans le périmètre du projet Nord-est et sa mise en valeur de 1974 à 2005, mémoire de Maîtrise en Histoire, université de Ngaoundéré.

Vles Vincent, 1993, « Production de l'aménagement rural et recherche de l'équité spatiale », H.D.R. sous forme de Doctorat d'Etat en Aménagement, Ed. Atelier National de Reproduction des Thèses, Université de Bordeaux 3.

Yingang Samuel, 1984, « Les problèmes d'intégration des migrants dans la zone de colonisation rurale : le cas du périmètre du projet Nord-Est Bénoué », mémoire des Conseillers Principaux de Jeunesse et d'Animation, INJS, Yaoundé.

Journaux et articles

L'œil du Sahel, n° 130 du 05 mars 2004.

L'œil du Sahel, n° 137 du 22 juin 2004.

La Nouvelle expression, n° 1168 du 26 septembre 2003.

Jeune Afrique Economie, n°203 du 18 septembre 1995.

Jeune Afrique Economie, n°234 du 03 février 1997.

Documents électroniques

André Joyal, 2000, « Développement local communautaire, économie sociale alternative: quel enseignement pour le Tiers-monde », GREPME, Université du Québec à Trois-Rivières ; URL : <http://www.developpement-local.com>

Deverre Christian et Belo Moreira Manuel, 2000, « Société, nature, technologie. La contribution de la sociologie rurale », *Ruralia*, n°07 [en ligne depuis le 25 janvier 2005]. URL : <http://ruralia.revues.org/document206.html>.

Etcheverria Olivier, 2000, « Les chemins ruraux et leur revalorisation touristico-culturelle. L'exemple du pays Basque », *Ruralia*, n°07, [en ligne depuis le 25 janvier 2005] ; URL : <http://ruralia.revues.org/document196.html>.

Hubsher Ronald, 1999, « Historiens, géographes et paysans », *Ruralia*, n°04, [en ligne depuis le 01 janvier 2003] ; URL : <http://ruralia.revues.org/document87.html>.

Deuxième partie : aspect développé
Chapitre II : La mise en place et le fonctionnement
de la MEAVSB

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Résumé

En 1970, lors de la présentation du troisième plan quinquennal à l'Assemblée Nationale, le Président Ahmadou Ahidjo introduit la notion de « projet de développement à vocation régionale ou départementale » pour exprimer sa vision du développement et les choix qu'il ferait pour l'avenir du Cameroun. En faisant ce choix, il donnait une place privilégiée à l'aménagement du territoire dans le programme ainsi élaboré. De nombreux projets virent alors le jour et des missions d'aménagement furent créées dans la plupart des régions. La Mission d'Etudes pour l'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué (MEAVSB) fut l'un de ces premiers cadres qui allait marquer l'histoire du développement économique et social à travers les travaux colossaux qui allaient être entrepris. La mise en place de la MEAVSB ne s'est pas faite au hasard. Comme tout projet important, diverses influences ont permis de la structurer et de la faire fonctionner conformément aux objectifs que se sont fixés les dirigeants camerounais depuis le troisième plan quinquennal.

Mots-clés : aménagement du territoire, projet de développement, MEAVSB, régions.

Abstract

In 1970, during the presentation of the third five-year plan at the National Assembly, President Ahmadou Ahidjo introduced the concept of « development at regional or divisional level », in order to express his vision of development and the choices that he would make for the future of Cameroon. While making this choice, he was giving a particular status to territorial development in the so elaborated program. Thus, numerous projects were set up and fitting out missions were created in most localities. The « Mission d'Etudes pour l'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué (MEAVSB) », was one of those first frameworks that would stand out the history of social and economic development through colossal works that were going to be undertaken. The establishment of MEAVSB was not at random. Like all important projects, many forces have allowed it to be structured and run in accordance with aims defined by Cameroonian leadership since the third five-year plan.

Key-words: territorial development, development projects, MEAVSB, regions.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION

En 1970, cela faisait une décennie que le Cameroun était devenu responsable de son devenir. Il se laissa alors entraîner par les intentions de développement si chères aux Nations Unies. Aidé en cela par les grandes idées de l'heure sur le développement et sur les façons d'y arriver comme l'aménagement du territoire, le « take off » économique, l'industrialisation et la croissance à tout prix, le Cameroun se mit à l'école du développement. Pour ce faire, il existait déjà sur le plan international divers procédés comme l'assistance financière et l'assistance technique pour renverser cette situation de dépendance instaurée jadis par la colonisation.

Néanmoins, pendant ces années, le pays s'engage dans une stratégie de développement assez réfléchie : celle des grands aménagements qui va être développée dans le troisième plan quinquennal de développement du Cameroun à partir de 1970. C'est alors le début de la conquête des espaces nouveaux, et le but principal de l'Etat est d'en tirer un profit substantiel.

Le début de la politique et de l'aventure du Cameroun sur cette voie stratégique de développement commence ces années 1970 par la province du Nord, assurément la plus grande du pays, qui compte six (6) départements³⁰. La création de la MEAVSB, le plus ancien corollaire à cette politique dans cette partie du pays, est une longue histoire qui débute en 1972. Le choix de l'Etat est porté sur le grand département de la Bénoué, car pour l'Etat, c'est comme le dit Edgard Pisani en 1975, « aménager c'est en particulier développer les régions victimes des déséquilibres »³¹. Mais ici, la région victime de déséquilibres était-elle l'extrême-nord fragmentée en quatre (4) départements ou le département de la Bénoué encore presque inoccupé et inexploité ? Nécessairement, les échanges dont il s'agit dans ce chapitre mettent constamment en relation ces deux espaces que tout différencie parfois, autant les potentialités que les cultures.

Le présent chapitre porte en effet sur la création et le fonctionnement interne de la MEAVSB. Dans celui-ci, nous tentons de répondre à la question : comment fut créée la MEAVSB et comment fonctionnait-elle sur le plan interne ? Pour trouver une réponse à cette question, un plan à trois parties a été élaboré : La première partie porte sur les raisons du choix du site de la Mission ; la deuxième sur les circonstances de la création de cette structure et son financement ; et la dernière sur les différents projets qui se sont développés sur le site de la Mission.

³⁰ Il s'agit des départements du Logone et Chari, du Mayo Danaï, du Diamaré, du Margi-Wandala, de la Bénoué et de l'Adamaoua.

³¹ Edgard Pisani, « Développement global et stratégie éducation-développement », interviewé par A. Beaulier par et J. Mesnil in *Actuel développement*, mai-juin 1975, n° 7.

A- LES FACTEURS DE LA MISE EN PLACE DE LA MEAVSB

Des influences externes et internes ont mené à cette option politique de développement économique et social que se sont fixés les dirigeants camerounais dès le début des années 1970.

a- Les facteurs externes

Les facteurs externes sont variés. On en compte trois principaux : les organisations internationales, l'expérience occidentale du développement et le déroulement prometteur d'autres travaux dans le monde.

Les années 1960-1970 marquent la première décennie de la plupart des indépendances dans le tiers-monde, mais aussi la première décennie du développement consacrée par les Nations Unies. Pendant cette période, l'objectif de soutenir l'accélération des progrès économiques dans les pays les moins développés amène les Nations Unies à convaincre les pays en voie de développement (PVD) à élaborer des plans de développement³². Malgré cet effort, les jeunes Etats ne suivent pas le pas tel que voulu par les Nations Unies : c'est un échec. Néanmoins, « la seconde décennie du développement » est lancée en 1970. Elle a pour but cette fois d'amener les pays riches à consacrer au moins 0,7% de leur produit national brut (PNB) aux pays pauvres en tant que aide publique au développement (APD). Le problème du développement du tiers-monde ainsi posé, constituait certes un encouragement pour le progrès et l'équilibre économique de ces pays. Mais devant des phénomènes pesants et contradictoires comme la détérioration des termes de l'échange, l'accroissement de la pauvreté dans ces Etats et la baisse continue de l'aide publique au développement³³, ces pays comprennent vite qu'ils doivent chercher dans leurs propres ressources la solution à leurs problèmes de développement, c'est-à-dire, compter de moins en moins sur l'APD. Cette idée est très vite acceptée par ces pays, en l'occurrence le Cameroun, séduit à la fois par les aspects positifs du capitalisme et du socialisme³⁴. En 1970, le Président camerounais affirme dans ce sens que l'application du IIIe plan quinquennal serait sous-tendue par « cette philosophie fondamentaliste et humaniste du développement »³⁵. Avec ses objectifs d'amélioration du

³² Voir Yusuf J. Ahmad, 1975, « Une stratégie pour les années 70 : remarque sur un cadre conceptuel » in *Actuel développement*, mai-juin 1975, n° 7, pp. 8-12.

³³ L'APD est de 0,44% du PNB des pays riches entre 1964 et 1966. Entre 1970 et 1976, malgré la résolution de la faire monter de 0,7%, elle vacille entre 0,3 et 0,36, soit la moitié de ce qu'elle était auparavant. Cela ne traduit qu'une mauvaise volonté des pays riches d'alimenter cette aide.

³⁴ Le capitalisme est apprécié pour la réussite de son système économique et le socialisme pour sa dimension sociale

³⁵ *IIIe plan quinquennal de développement économique et social du Cameroun (1971-1976)*, 1971, SOPECAM, pp. VII-VIII.

niveau de vie, de croissance accélérée et d'accroissement de revenus³⁶, partout en Afrique, naissent dans un cadre dit coopératif de grands projets de développement régional dont la création de missions d'aménagement sera la consécration finale.

L'expérience des pays industrialisés en matière de développement a montré que l'organisation des capitaux y a été pour beaucoup. En outre, nombreux ont été les sacrifices consentis pour les grands travaux d'aménagements et la répartition rationnelle des fruits de la croissance économique au sein de ces nations, notamment entre les différentes catégories sociales et les différentes régions. En Europe, ces grands travaux ont eu pour maître d'œuvre des sociétés de mise en valeur et d'aménagement régionaux depuis des lustres. Les aménagements les plus ambitieux se sont faits au début XXe siècle. Il faut noter qu'après les indépendances, les présidents africains voyagent beaucoup et se plaisent à importer dans leurs pays respectifs ce qu'ils ont vu ailleurs, parfois avec l'impression de rattraper un certain retard.

Il faut dire que l'exemple français est celui qui marqua le plus les dirigeants Camerounais. La France connaît l'expérience des grands aménagements depuis le XIXe siècle. Pendant le XXe siècle, elle est le théâtre d'aménagements encore plus considérables. Parmi les grandes réalisations régionales qui prennent place, on a les aménagements de la Durance, du Verdon, du Languedoc, de la Provence, etc. A la base de ces réalisations, se trouvent des sociétés d'économie mixte qui font office de sociétés d'aménagement et qui semble-t-il, fonctionnent avec succès. Créées pour la plupart entre 1955 et 1960, ces sociétés devaient « contribuer au développement économique des régions au sud de la France dans les domaines de l'équipement hydraulique, de l'agriculture et de l'aménagement rural, et des aménagements forestiers et touristiques »³⁷. Grâce à ces cadres d'intervention, les ressources naturelles semblaient de mieux en mieux maîtrisées et leur exploitation ainsi que leur redistribution, mieux contrôlée au profit national.

Devant cette grandeur des ouvrages réalisés en territoire français, on peut penser que les élus Camerounais avaient eux aussi conçu des rêves de grandeur. C'est sans doute pourquoi, tout en évoquant les projets de développement régionaux, le troisième plan quinquennal suggéra la création d'un :

³⁶ *IIIe plan quinquennal de développement économique et social du Cameroun (1971-1976)*, 1971, pp. VIII.

³⁷ Cf. *JOF* du 25 mai 1951, sur la Loi des finances n°51592 du 24 mai 1951 qui autorise la création de sociétés d'économie mixte pour les ouvrages que l'Etat français ne pouvait mener tout seul. Elles sont placées sous le contrôle de l'Etat et sous la tutelle des ministères de l'agriculture et des finances

Organisme qui aurait pour mission l'établissement d'un schéma d'aménagement du bassin de la Bénoué, l'étude en détail du plan de développement du Nord-est, la promotion et le contrôle de sa mise en œuvre après son approbation par le Gouvernement.³⁸

De tout ceci, il est réel que la création d'un tel organisme n'était encore qu'une suggestion en 1971, mais que la volonté d'y arriver était importante.

La qualité des travaux réalisés et des suggestions faites ailleurs dans le monde et en Afrique constituait aussi une raison fondamentale de ce choix pour les aménagements régionaux. Au début des années 1970, plusieurs études expérimentales gratifient la mise en valeur des espaces sub-tropicaux, ce qui encourage de plus en plus l'Etat camerounais à y investir, d'autant plus que ce dernier est à la recherche d'un équilibre économique et financier. L'exemple asiatique, en particulier l'exploit chinois, est le plus cité.

b- Les facteurs internes

Les investissements consentis par les puissances coloniales dix à quinze années avant l'indépendance dans le domaine de la recherche et l'établissement des sociétés expérimentales de développement ont également constitué une porte ouverte à la création des sociétés de mise en valeur au Cameroun.

En effet, l'idée de cadre d'intervention à échelle régionale date d'avant 1970 dans le secteur du développement rural. Elle fait d'ailleurs partie du temps des plans quadriennaux institués par l'administration française dès 1946. C'est quasiment en janvier 1954 que l'administration française par le biais de Rossin, alors directeur de l'agriculture au Ministère de La France d'Outre-mer, prit la décision de créer au Cameroun des structures d'encadrement dans le domaine de l'agriculture. C'est dès cette période qu'on entendit parler de secteurs expérimentaux de modernisation³⁹. Dans le Nord, c'est le Secteur Expérimental de Modernisation du Nord (SEMNORD) qui fut mis en place. Comme tous les cadres pareils, le SEMNORD avait un rôle polyvalent : dans un rayon géographique déterminé, il devait permettre de maîtriser l'ensemble des cultures et aboutir dans le même temps à la création d'autres sous-secteurs expérimentaux à des endroits précis⁴⁰.

³⁸ *IIIe plan quinquennal*, 1971, p.94. Cette vision permet de constater qu'il y a une forte corrélation entre l'objectif de croissance accélérée et soutenue, la notion de décollage économique (soutenue par la Banque Mondiale) et la création de sociétés d'économie mixte.

³⁹ Ces différents secteurs sont : le Secteur Expérimental de Modernisation de l'Est (SEMEST), le Secteur Expérimental de Modernisation de la Sanaga Maritime (SEMMARITIME), le Secteur Expérimental de Modernisation du Nord (SEMNORD) et plus tard le Secteur Expérimental de Modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY).

⁴⁰ Rapport du Bureau pour le Développement de la Production Agricole (BDPA), nov. 1964- mars 1965, « La culture attelée et la modernisation dans le Nord-Cameroun », Secrétariat d'Etat aux affaires étrangères chargé de la Coopération, Paris, pp. 65-66.

Dès la création du SEMNORD, plusieurs postes de modernisation furent ouverts dont la majorité se trouvaient dans l'extrême-nord à l'instar de ceux de Mokyô, Bourrah, Hina, Tchatabali, Yagoua. Dans la Bénoué cependant, on ne comptait que quatre postes à savoir Garoua, Godé, Tcholliré et Guider.

La Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (CFDT) faisait aussi partie de ces cadres créés pour l'exploitation des ressources agricoles. Après plusieurs tentatives d'expérimentation, elle s'installe dans le Nord en 1951, c'est-à-dire avant le SEMNORD. La CFDT est une société d'économie mixte instituée par le gouvernement français en 1949 en vue de vulgariser la culture des fibres textiles dans les colonies⁴¹. Son installation au Cameroun se fait donc dans le cadre de la politique française de développement des cultures coloniales dans son empire d'Afrique Equatoriale Française (AEF). Sa culture de prédilection est le coton dont elle détient le monopole de vente même après l'indépendance⁴².

En 1960, tous les départements du Nord, hormis celui de l'Adamaoua, pratiquent la culture du coton. En effet, si la CFDT doit vulgariser cette culture, il va de soi qu'elle doit encourager la vulgarisation des méthodes culturales plus rentables et encadrer les cotonculteurs, les inciter en quelque sorte à cultiver partout où cela serait possible une parcelle de coton.

En association avec le SEMNORD et le service de l'agriculture, la CFDT encadrait les cultivateurs en leur fournissant les semences, l'encadrement technique, et éventuellement les engrais, les insecticides, le crédit et les instruments divers gratuitement. En revanche, elle seule pouvait acheter le coton produit et le transformer.

Le rôle joué par le Sous-secteur Expérimental de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY) est tout aussi intéressant dans ce processus. Le SEMRY répond aux objectifs fixés en 1954 et dépend donc du SEMNORD, et ceci, quoique la riziculture fût expérimentée dans la région en 1953, avant la création du SEMNORD. Le SEMRY fut lancé au sein du SEMNORD en 1954 sous l'impulsion de la Société Africaine de Prévoyance (SAP)⁴³. Son unité d'action, le riz, s'étendait du Nord de Yagoua au Nord de Pouss, dans le Mayo Danaï, le long de la rive du fleuve Logone.

⁴¹ Régine Levrat, 1978, « L'évolution de la culture du coton au Nord-Cameroun », Université de Yaoundé, Rapport de Licence en Géographie, p.1. Levrat précise que si la CFDT a pour objectif de fournir la matière première à la métropole, son objectif second est d'obliger le paysan à payer les impôts dans la mesure où elle lui fournit un revenu substantiel.

⁴² Cf. *Ier plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1961-1966)*, 1961, Yaoundé, Imprimerie Nationale.

⁴³ En 1953, La SAP met sur pied une rizerie de 7500t/an qui donne des résultats encourageants. Constatant en outre que la culture intéressait les cultivateurs, elle soutient alors la mise en place du SEMRY dans la région. Cf.

La politique d'encadrement du SEMRY est analogue à celle du SEMNORD. Dans ce cas précis, le SEMRY encadrerait les riziculteurs dans son site d'exploitation en leur fournissant des prestations nécessaires à leur activité. En effet, le SEMRY entretient la digue sur le Logone et fournit la semence pour le labour⁴⁴. Cette forte implication du SEMRY dans la production du paddy est due au fait que son rôle est triple : il doit commercialiser, transformer et vendre cette céréale en produits finis. Aussi la contrepartie du service qu'il rend au riziculteur est-elle de lui réserver le monopole de l'achat de la totalité de son produit récolté. Jusqu'en 1970, cette entreprise expérimentale est une réussite dans le Mayo Danaï, car les superficies tendent à s'accroître et les rendements suivent le même rythme⁴⁵.

Un tel espoir de modernisation et d'augmentation des rendements ne vient pas surtout du fait que ces entreprises soient considérées comme des réussites. Les centres de recherche liés à toutes ces entreprises et à ces expériences encourageaient les politiques à avancer vers cette direction. L'Office de Recherches Scientifiques et Techniques d'Outre-mer (ORSTOM), l'Institut de Recherches Agronomiques et Techniques (IRAT) et l'Institut de Recherche des Coton Textiles et Exotiques (IRTC) vont s'illustrer dans ce sens⁴⁶. De nombreuses études cofinancées à travers le pays par les organisations internationales (FAO, USAID, CEE,...) ont également entretenu ce rêve de productivité.

Dans la province du Nord en particulier, ces études faisaient croire à une exploitation possible des *hardés* (terres incultes disséminées sur une bonne frange de la province) et à une utilisation des terres fertiles pour d'autres cultures plus rentables -que celles déjà pratiquées⁴⁷. C'est le cas d'une bonne partie des études agronomiques qui avaient pour but d'évaluer l'aptitude culturale des terres et les techniques appropriées⁴⁸.

Toutes ces recherches n'étaient qu'une autre facette de la politique de mise en valeur coloniale. Cela n'empêcha cependant pas le Gouvernement camerounais de s'y intéresser de plus en plus dans les années 1970, mais cette fois dans le sens des intérêts nationaux. En

République Fédérale du Cameroun, 1969, *Périmètre du SEMRY. Développement de la riziculture. Etude préliminaire*, tome V, SOGETHA, p.2.

⁴⁴ République Unie du Cameroun, 1976, *Etude de prévision de la production et de la consommation de riz au Cameroun*, Yaoundé, pp. 22-23.

⁴⁵ Ibid., pp. 22-23.

⁴⁶ Tous ces instituts ne sont pas les seules. Ce qu'il est à remarquer, c'est qu'elles sont françaises et existent depuis la période coloniale.

⁴⁷ Les chercheurs pensaient aux cultures de rente, notamment le coton, l'arachide, le blé, le riz, car ces études se faisaient en général non dans le souci des colonies, mais dans le grand intérêt des économies des anciennes métropoles qui les finançaient de toutes les façons

⁴⁸ Voir par exemple J. Vaillé, 1970, « Essai de mise en valeur des sols *hardé* du Nord Cameroun », *L'agronomie tropicale*, VolXXV, pp.472-490 ; Chézeau, 1956, « Note au sujet des analyses des sols de la région du Diamaré (Nord Cameroun) », *L'agronomie tropicale*, n°4, pp.478-482 ; A. Vaillant, 1956, « contribution à l'étude agricole des sols du Diamaré (Nord-Cameroun) », *L'agronomie tropicale*, n°4, pp.448-477.

s'inspirant des grandes théories économiques et des grands travaux entrepris ailleurs, les politiques camerounais (à l'instar des politiques d'autres pays du Tiers-monde) choisirent à nouveau de « renouer » avec la politique de mise en valeur des terres⁴⁹. Les résultats des recherches furent d'un recours incomparable pour les débuts, car donnant les atouts de toute la province, ils permirent de mieux organiser cette exploitation, mieux de porter les choix qui engageraient l'avenir de la province sur tous les plans dès 1971.

c- Les atouts de la Bénoué : ébauche comparative

Il est très utile de rappeler les atouts du site qui fut finalement choisi pour la concrétisation de cette idée de grands projets régionaux dans la province du Nord. Pour mieux comprendre ce choix, nous avons jugé utile de considérer une approche comparative de la région. Pour ce faire, nous avons divisé la région en trois parts correspondant aux provinces actuelles de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua⁵⁰.

Le caractère propre à chacun de ces sites avait été l'objet de nombreuses études à la fin de la période coloniale et même après l'indépendance. Autrement, du point de vue pédologique, climatique, environnemental, écologique, les caractéristiques générales du Nord étaient assez connues en 1970. C'est de ces caractères qu'il s'agit ici.

L'Extrême-Nord est une zone de plaine et de hautes montagnes faisant partie du bassin tchadien. Les précipitations annuelles atteignent une moyenne de 800 mm/an et une température de 28° dont les plus fraîches s'étendent sur 5 mois. D'octobre à mars, le vent est froid et sec, et d'avril à octobre, il est chaud et humide. Les chutes de pluies sont plus importantes dans le Diamaré (700-900 mm) et les Mandara (800-1000 mm). Le climat varie du type soudano-sahélien au sahélien (5660 mm de pluies dans la plaine de Mora)⁵¹. L'altitude peut atteindre 600 m de hauteur dans les plaines et 1200 m dans les montagnes. La région est sillonnée sur sa côte Est par le fleuve Logone et traversée à l'intérieur par le Serbéwel et de nombreux mayo. L'extrême-Nord du pays est en 1970 la partie du Nord la plus peuplée. Donald H. Fulon et al. font remarquer que dans la province, la densité de la

⁴⁹ L'idée de la rupture avec la politique de mise en valeur que suggère cette affirmation est discutable. En ce qui nous concerne, c'est le degré d'implication de l'Etat qui importe. Tous les secteurs expérimentaux de modernisation datent de la période coloniale. Leur mention dans le Ier plan quinquennal se fait donc en tant que vestige colonial de l'Etat nécessaire au fonctionnement de l'économie du pays. Cela s'explique parce que dans le second plan quinquennal, leur importance est moindre : on s'intéresse davantage au développement régional dans l'ensemble. Dans le IIIe plan cependant, l'intérêt de l'Etat paraît plus vif et prend une tournure particulière, avec une politique et une orientation renouvelées si on s'en tient aux termes employés pour les définir.

⁵⁰ Avant 1983, la province du Nord comptait six départements : l'actuelle province du Nord correspond au département de la Bénoué, l'Adamaoua au département de l'Adamaoua et l'Extrême-Nord très fragmenté aux départements du Logone et Chari, du Margui Wandala, du Diamaré et du Mayo-Danay. Cependant, lorsque nous décrirons chacune de ces provinces et ces départements, le lecteur devra se référer à la carte administrative d'avant 1983.

⁵¹ A. Vaillant, pp. 452-53.

population diminuait au fur et à mesure qu'on allait vers le sud. Par référence au recensement de 1968, on a pu dresser un tableau de la densité de ces départements de l'Extrême-nord :

Tableau 1 : Densité de la population dans l'extrême-Nord en 1968

Départements	Superficies (km ²)	Densités
Logone et Chari	8633	12,33
Mayo-Danay	4969	35,45
Diamaré	9698	41,11
Margui-Wandala	7129	46,05

Source : D. H. Fulon et al., 1974, *Inventaire des ressources du Nord-Cameroun, Afrique*, Agence pour le développement International des Etats-Unis (USAID) et Fonds d'Aide et de Coopération (FAC), pp. 26.

La densité la plus grande s'enregistrait dans les Monts Mandara. Elle pouvait d'ailleurs atteindre 50 hbts/km². Cela peut s'expliquer par le fait que les piedmonts de ces montagnes présentaient un potentiel élevé pour la culture. Dans la plaine du Diamaré c'est la même raison qui pousse les populations à s'y agglutiner⁵².

L'importante densité de la population montrait également que l'activité humaine était importante dans la région. Compte tenu des facteurs naturels (eau, terre, prairie), différentes activités se sont développées dans cet espace dont les principales sont l'agriculture, la pêche et l'élevage. Dans l'ensemble, les terres de cette région n'ont pas un très bon potentiel pour les cultures. Les zones les plus fortement peuplées le sont pourtant par les agriculteurs, le reste l'est par les éleveurs.

Une enquête BDPA de 1965 affirme que 94% de la population se consacre à l'agriculture⁵³, ce qui signifie que l'agriculture peut soit apparaître comme l'activité principale soit comme une activité secondaire de certaines ethnies. En évoquant le cas des riverains du Logone et du Chari, Antoinette Hallaire et Henri Barral écrivent qu'ils sont « d'abord des agriculteurs, mais ils pratiquent activement la pêche et sont possesseurs de nombreux bovins », tandis que les peuples montagnards ont presque exclusivement une culture basée sur l'agriculture⁵⁴. Ce qui est paradoxal, c'est cette pratique importante de l'agriculture dans cette région malgré les potentialités aléatoires des terres. Mais ce fait ne découle pas d'un hasard, car c'est dans cet ensemble de départements qu'est lancée la politique agricole coloniale de la CFDT depuis 1947, puis le SEMNORD et le SEMRY quelques années plus tard.

⁵² A. Vaillant, pp. 18-19.

⁵³ Rapport BDPA, nov. 1964-mars 1965, p. 36.

⁵⁴ Antoinette Hallaire et Henri Barral, 1967, *Atlas régional Mandara-Logone*, « Commentaire des cartes », Yaoundé, ORSTOM, n°43, p.28.

De nombreuses cultures sont donc pratiquées dans la région et les méthodes culturales variées en fonction des ethnies et des sites qu'elles occupent, et même de leurs habitudes alimentaires. Sur une carte dressée en 1967, il apparaît que seul le département du Logone et Chari est quasiment inutilisé en son centre⁵⁵. Sur le reste de la région, les cultures sont diverses. Elles sont rentières, maraîchères et vivrières⁵⁶. Compte tenu des différentes catégories de cultures, des espèces cultivées et des techniques employées, Hallaire et Barral ont indiqué huit grandes régions agricoles dans cet espace à savoir :

- la plaine cotonnière ;
- la plaine rizicole du Logone ;
- la région arachidière sud-est ;
- les zones à arachides du piedmont Mandara ;
- la région à maïs et mil « mouskouari » du delta du Chari ;
- la zone riveraine du Lac Tchad ;
- la région polyculture montagnarde ;
- et les régions incultes.⁵⁷

Cette représentation du caractère de la région montre que les zones d'exploitation intenses et particulièrement le Diamaré, accusaient une forte densité venue généralement des montagnes surpeuplées. Comme à l'issue de plusieurs études menées dans la région, Hallaire et Barral affirment que « le problème de surpeuplement de la montagne se pose avec acuité », et que malgré les techniques de production intensives (difficiles à améliorer mais remarquables), le niveau de vie est le plus bas et le déficit alimentaire le plus grave, même si l'on tient compte de l'émigration saisonnière vers les plaines voisines qui leur permet de se fournir un complément en ressources⁵⁸. Ils ajoutent que le déficit s'aggrave d'année en année à cause de la démographie croissante.

L'urgence alimentaire ainsi signalée dans la région attirait l'attention sur les migrations saisonnières. Ainsi, le peuplement important de la plaine du Diamaré en particulier et du nord de l'arrondissement de Guider qu'avaient provoqué l'administration depuis

⁵⁵ Antoinette Hallaire et Henri Barral, 1967, p.51. Voir aussi la carte des « Plantes cultivées ». Cette zone qui est en effet inculte sert de prairie pour les éleveurs et est en partie recouverte par le parc national de Waza.

⁵⁶ Les cultures commerciales (c'est-à-dire celles expérimentées, exploitées et vendues en vue d'un rendement macro-économique) pratiquées dans la région sont : le coton, les arachides et le riz. Pour ce qui est des cultures vivrières, on compte les céréales qui sont les mil (sorgho, gros mil blanc, etc.), le maïs, le sésame, le riz et le blé ; les tubercules (maniocs, patates, pommes de terre) ; les légumineuses (haricots voandzou) ; les cultures maraîchères (oignons, gombos, tomates, concombres, oseille de guinée et rarement du piment). La culture du tabac se pratique aussi à quelques endroits.

⁵⁷ Hallaire et Barral, 1967, pp.47-51.

⁵⁸ Ibid., p. 18.

l'époque coloniale, traduisait de plus en plus un fait et un besoin croissants, ainsi qu'un problème qui se poserait très bientôt. L'intensification de l'agriculture posait la même question.

Au sud de cette contrée, se trouvait le département de la Bénoué qui offrait une physionomie qui contrastait avec celle des départements suscités.

Le bassin de la Bénoué est une vaste plaine située au centre de la province du Nord. Situé entre 12° et 15° de longitude Est et entre 6° et 11° de latitude Nord, son relief forme une vallée limitée au Sud par les massifs de l'Adamaoua et à l'Ouest par les monts Alantika. Au Nord-Ouest, la limite est caractérisée par les Monts Mandara qui prolongent les monts Alantika pour former la frontière entre le Nigeria et le Cameroun. A l'Est, on a la « gouttière tchadienne » que matérialisée par les abords du Logone et au Nord, le plateau Laka et la région Fali⁵⁹.

Les précipitations moyennes dans la région varient de 900 mm à 1500 mm en allant du Nord vers le Sud. La température moyenne annuelle est de 28°C. Ces données confèrent à ce département situé en zone tropicale un climat de type soudanien, dont la saison sèche dure de 5 à 6 mois. La végétation y est par conséquent un mélange de savane arborée et de savane boisée⁶⁰.

Le département de la Bénoué est composé d'un réseau hydrographique dense marqué par le fleuve Bénoué qui coule d'Est en Ouest en alimentant plus ou moins indirectement les divers mayo de la région⁶¹. De tout ce réseau, seuls la Bénoué et le Mayo Kébi sont considérés comme permanents, mais à cours saisonnier. Ils sont navigables en saison pluvieuse (juillet à septembre en particulier).

L'importance de ce réseau associé au relief permet l'inondation de certaines surfaces en saison de pluies et ainsi un « intense drainage superficiel » d'autres régions⁶². Au delà, c'est la disponibilité en eau, potentiel énergétique nécessaire au développement (qu'il soit agricole ou non), qui est plus intéressant.

59 Documentation départementale, 1973, *Monographie du département de la Bénoué*, Préfecture de Garoua, pp.12.

60 Donald H. Fulon et al., 1974, *Inventaire des ressources du Nord Cameroun, Afrique, Etude de développement de la zone Soudano sahélienne* pour l'USAID et le FAC, pp.1925.

61 Parmi ces Mayos, les plus importants sont le Mayo Gadi, la Mayo Kebbi et le Mayo Rey, comme le Mayo Sina, le Mayo Bani, les Mayos Amasambo, le Mayo Ouarkla (tous tributaire du Mayo Godi) et d'autres de petites tailles.

62 République du Cameroun (MINPAT) et CEE (FED), octobre 1971, *Etude pour un projet de création des périmètres de développement rural*, Tome I, « les ressources du territoire et leur utilisation », AGROTEC, Rome, p. 2. Une étude faite par Jamme en 1971 et intitulée « Avant-projet de Lagdo. Conséquence de la mise en eau » pour le compte de la société Electricité du Cameroun montre le profit de l'ouvrage de Lagdo sur les potentialités des terres et l'exploitation de la région.

En outre, des études pédologiques ont été faites dans la région. De ces études, il s'ensuit que les eaux issues du réseau hydrographique drainent d'importantes quantités d'alluvions qui s'accumulent le long des fleuves, et sont de bonnes qualités pour l'usage quotidien⁶³. Ce qui signifie en d'autres termes que la majorité de ces terres ont un énorme potentiel pour l'agriculture.

Contrairement au rapport portant sur le potentiel de ces terres, le bassin de la Bénoué apparaissait très peu peuplé. Sur une superficie totale de 124 967 km² (soit quatre fois environ la superficie des départements situés à l'extrême-nord), il ne résidait qu'une population de 302 499 habitants⁶⁴. La densité moyenne étant évaluée à 11 hbts/km² si on considère la répartition de ces habitants, on remarque d'un coup d'œil que c'est l'arrondissement de Guider qui appuie ces chiffres, car on y atteint environ 30,7 hbts/km²⁶⁵. Hormis cet arrondissement, le reste du département ne compte plus que 5hbts/km².

Selon les études entreprises dans ce vaste milieu, l'espace presque inoccupé pouvait offrir de meilleurs rendements que ceux obtenus dans l'extrême-nord du pays. La région était susceptible d'abriter des cultures suffisantes pour l'alimentation locale et offrait aussi des possibilités de commercialisation intéressantes. D. H. Fulon et al. pensaient qu'elle présentait également des capacités inestimables pour l'élevage⁶⁶.

En somme, le bassin de la Bénoué avait des potentialités pour assumer trois vocations à la fois à savoir l'agriculture, l'élevage et la pisciculture, quasiment inexploitées encore. Avec son potentiel en eau (réseau hydrographique dense et bonne qualité des eaux), son relief attrayant de plaine et ses terres disponibles et de bonnes qualités, cette région manquait pourtant de forces dynamiques capables de stimuler ce potentiel pour le rendre productif.

L'Adamaoua, département le plus au sud de la province, présentait une façade bien différente du reste de la province. Il s'étend entre le 6° et le 8° de latitude nord, au sud du bassin de la Bénoué. Il est bordé à l'est par le fleuve Mbéré et limité au sud par les provinces

63 République du Cameroun (MINPAT) et CEE (FED), octobre 1971, pp. 8-11. Voir aussi Henri Clavier, 1975, « Monographie du périmètre Nord-Est Bénoué et impact du projet de développement financé par le FED – Convention AT (1101) », tome 1, Rapport de fin d'études à l'Institut Supérieur Technique d'Outre-mer de Havre, Brest, p. 12.

64 Pour les chiffres utilisés, voir République du Cameroun (MEAVSB), 1979, *Plan directeur de l'aménagement de la vallée supérieure de la Bénoué*, Phase 1, Annexe 2, « contexte économique et démographique, SCETAGRI-SOGREAH, p. 7. D'autres documents n'offrent que les superficies des centres d'arrondissement, superficies réduites qui ne permettent pas de cerner assez la réalité. Cependant, les données utilisées pour exprimer la densité se réfèrent au document de D. H. Fulon et al., 1974, p. 26, qui usent du recensement de 1968 comme base de données.

65 La forte densité de l'arrondissement de Guider est due à l'émigration des populations des montagnes vers la zone. Surtout que cet arrondissement se situe à la suite de la partie sud des Mandara.

66 D. H. Fulon et al., 1974, pp. 19-25. La partie située au sud vers les montagnes de l'Adamaoua, faisait une exception parce qu'elle était infectée par la trypanosomiase.

de l'Est et du Centre, à l'ouest par le Nigeria et au sud-ouest par la plaine Tikar. Encore appelé « château d'eau du Cameroun », l'Adamaoua alimente le bassin du Niger par la Bénoué et reçoit le Faro et le Déo.

Ce département reçoit des précipitations moyennes annuelles pouvant atteindre 1600 mm et réparties sur 7 mois. La moitié de ces pluies tombent de juillet à septembre. La moyenne des températures est de 23°C. Dans l'ensemble, le climat est tropical de type soudano-guinéen. La végétation est composée de savanes herbeuses, arbustives et arborées, et de galeries forestières⁶⁷. En 1967, une étude sur les potentialités de la région menée par l'ORSTOM admettait que les sols de l'Adamaoua étaient pauvres.

Sur le plan démographique, l'Adamaoua c'est à peine 3hbts/km² repartis sur 359 334 km² de terres⁶⁸ : une densité encore plus faible que celle retrouvée dans la Bénoué. Malgré la pauvreté avérée des terres de l'Adamaoua, plusieurs cultures y sont pratiquées. On retrouve :

- le maïs à l'ouest de la région ;
- le mil au centre et au nord ;
- et le manioc au sud et à l'est.⁶⁹

L'agriculture est essentiellement pratiquée pour l'autoconsommation. En outre, à cause de plusieurs facteurs à savoir la nature de la végétation constituée essentiellement de vastes prairies, le climat assez favorable et surtout l'espace dépourvu de glossine bovine sur le plateau, les chercheurs de l'ORSTOM avaient insisté sur la vocation principalement pastorale de la région comme orientation pour le développement. Ils proposaient la création d'un pôle pour l'élevage intensif. Un choix particulier était porté sur l'élevage des bovins déjà entamé dans la zone et qui produisait d'ailleurs un revenu net estimé à 700 millions de Fcfa en 1967 dans l'économie du département⁷⁰. Ainsi, l'Adamaoua ne pouvait retenir l'attention que pour des projets pastoraux.

Il ressort en tout de ces détails sur la province du Nord qu'au début des années 1970, transparaît une réalité alarmante et naturellement inquiétante quand on sait que le pays cherche encore à se frayer une voie sur le difficile chemin du développement : d'un côté, on a des populations nombreuses et dynamiques réparties sur des terres réduites et presque arides, et de l'autre, on a de vastes terres inexploitées, jugées très fertiles et peu inoccupées sur le plan démographique. Or, il fallait résoudre un problème démographique urgent. L'Adamaoua

67 République fédérale du Cameroun, 1967, *Le Niveau de vie des populations de l'Adamaoua*, Yaoundé, ORSTOM/ENSEE, p. 29-31.

68 Ibid., p. 12.

69 Ibid., p. 36.

70 Ibid., p. 12.

en particulier n'offrait pas absolument la même continuité économique que le reste du Nord. Dans la Bénoué néanmoins, cette continuité était plus réelle, car le climat plus abordable et transitoire pouvait autoriser par conséquent les mêmes types de cultures que dans l'extrême nord, à quelques différences près. La pluviométrie et les sols ne constituaient qu'un avantage supplémentaire intéressant. C'est fort de ce constat relatif aux réalités économiques du pays et de la province que la politique de projet à vocation régionale favorisa la création de la Mission d'Etude pour l'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué (MEAVSB).

B- CREATION ET FINANCEMENT DE LA MEAVSB

Les atouts contrastant de la province du Nord ont permis au gouvernement de projeter des choix de développement de cette province dans les années 1970. Ce projet n'était pas aussi récent, car en 1967, lorsque Hallaire et Barral établissent l'Atlas régional Mandara-Logone pour le compte de l'ORSTOM et attestent de nouveau le surpeuplement des monts Mandara, ils concluent que « c'est là [dans les Mandara], que l'émigration s'avère le plus nécessaire »⁷¹. En réalité, l'Etat suit et finance seulement une politique commencée pendant la période coloniale et présumée nécessaire⁷². L'impulsion de la CEE dans cette mise en œuvre est assez intéressante, car c'est cet organisme qui en 1967, évoque le déséquilibre régional existant au Cameroun⁷³ et mentionne ainsi implicitement les projets d'aménagement.

En 1971, Le troisième plan quinquennal pose plus clairement le problème dans le Nord en prenant davantage au sérieux le rôle d'une émigration interne organisée en direction du Nord-Est du bassin de la Bénoué. Une étude particulière cofinancée par la CEE et le gouvernement camerounais est publiée à cet effet en octobre 1971⁷⁴.

a- Les Attributions de la « Mission »

Respectant les injonctions faites lors de la présentation du troisième plan quinquennal, le président Ahidjo crée en 1972 par le décret n°72/332 la Mission d'Etudes et d'Aménagement pour le Développement de la Vallée de la Bénoué (MEAVSB). Etablissement à caractère industriel et commercial, le siège de la « Mission » se trouve à Yaoundé. La structure est dotée d'une autonomie financière et placée sous la tutelle du

⁷¹ Hallaire et Barral, 1967, p. 18. Les auteurs pointaient particulièrement le nord de Mokolo et l'arrondissement de Méri, c'est-à-dire les populations des Mandara.

⁷² Cf. Kestémont et Adadé, 1986, tome I, p. 11. Sous la convention d'application du traité de Rome (1958-1963), la Direction Générale du Développement (DGD), un organe de la CEE, proposait en 1959, deux études hydro-géologiques dans le Nord du Cameroun.

⁷³ Ibid., p. 8. La DGD évoque la question sans insister, mais elle met un accent particulier sur le surpeuplement des terres agricoles en pays bamiléké, c'est-à-dire à l'Ouest du pays et dans une zone différente de celle indiquée par le gouvernement camerounais.

⁷⁴ Cf. République du Cameroun (MINPAT), CEE (Fonds Européen de Développement), 1971.

Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire (MINPAT). Son rôle principal est de réaliser ou de faire réaliser sous sa responsabilité :

Toutes prospections, enquêtes, études et expérimentations lui permettant de présenter au gouvernement dans un délai de deux ans au maximum, à compter de la première réunion du Conseil d'administration, un rapport général contenant des propositions concrètes et détaillées sur les actions à entreprendre en vue d'un développement intégré et global de la région d'étude.⁷⁵

Le périmètre d'étude défini par l'Etat comprend la vallée de la Bénoué et du Mayo Kébi et les pénéplaines du Mayo Kébi à Tcholliré, soit 6 680 km² de terres sur lesquelles la MEAVSB aurait autorité en tant que maître d'œuvre des projets à y réaliser dans l'avenir. Sur le plan administratif, la MEAVSB est gérée par un conseil administratif où sont représentés tous les départements ministériels et organismes ayant un lien plus ou moins étroit avec ses activités. Le Conseil d'administration joue le rôle du cercle des décideurs et le directeur et les employés celui d'exécuteurs. La soumission de ce conseil à un rapport semestriel et au contrôle financier n'en fait pas moins sa grandeur dans les prises de décision.

Par ailleurs, le directeur de la Mission est nommé par décret présidentiel sous proposition du ministre en charge du MINPAT. Ce directeur était aussi le chef de la Division économique de la province du Nord⁷⁶, ce qui lui donnait l'avantage d'intervenir dans les prises de décision en matière économique. Le décret n° 73/50 du 09 février 1973 modifiant le premier, n'y change fondamentalement rien. Il délimite en effet le périmètre du Projet Nord-est Bénoué (PNEB)⁷⁷ place la gestion du PNEB sous l'autorité du directeur du PNEB, et précise en outre qu'une division spéciale du PNEB y serait créée dont le directeur serait aussi nommé par décret présidentiel.

La création de la MEAVSB en 1972 marque donc le début d'une longue suite de projets dont la région cible fut le bassin de la Bénoué et l'enjeu le « développement rural intégré » de la région.

b- Les finances de la « Mission »

Le décret de 1972 prévoyait que la Mission fonctionnerait sur ses ressources propres et qu'elle pouvait « passer et accepter toutes les conventions » relatives à son fonctionnement. Cette précision est significative, car c'est en mai 1973 que le Cameroun formule une « proposition de financement » pour le PNEB à la CEE. Ceci veut dire tout

⁷⁵ Décret n°72/332 du 17 juillet 1972, art. 3.

⁷⁶ Les textes de base de la Mission ne précisent pas cette information, mais le *Plan directeur de l'aménagement de la vallée supérieure de la Bénoué* la confirme.

⁷⁷ Le périmètre du PNEB se situe entre « le Mayo Kébi et le parc national de Bouba Ndjidda » et « la Bénoué prolongée par son affluent le Mayo Godi et la frontière tchado-camerounaise ».

simplement qu'à sa création, la structure disposait de ressources assez dérisoires pour son fonctionnement.

La proposition de financement adressée à la CEE a pour corollaire l'existence dans le Nord du Cameroun d'un « déséquilibre entre population et ressources agricoles qui résulte, non pas d'un surpeuplement de la région, mais d'une répartition très irrégulière de la population dans l'espace »⁷⁸. A l'issue de l'approbation de cette proposition par la CEE, celle-ci signe le 10 septembre 1973 une « convention de financement » avec le Cameroun⁷⁹. Le financement FED doit servir à la viabilisation de la partie Nord-est Bénoué autant que l'entendait le gouvernement du Cameroun, afin d'accueillir les populations qui seraient déplacées des montagnes vers la plaine au cours du projet. Il est pour ainsi dire prévu la mise en place d'une infrastructure économique et sociale (pistes, installations sanitaires, magasins, postes agricoles, fournitures, écoles, etc.) et « l'encadrement nécessaire pour la diffusion des méthodes de production plus efficaces au sein de la population déjà établie dans les périmètres ou venue d'autres régions » (formation, mise à disposition de cadres et de techniciens, de moniteurs agricoles)⁸⁰.

Financés conjointement par l'Etat camerounais et par la CEE à travers les fonds FED, les projets développés par la MEAVSB ne bénéficiaient pas de montants fixes. En général, ceux-ci ne sont pas toujours signalés dans les documents consultés, de même que les dépenses budgétaires ne sont pas toujours justifiées. Néanmoins, en ce qui concerne le projet Nord-est Bénoué (PNEB), certains documents fournissent des bribes d'informations sur le financement. Le rapport de Yaton⁸¹ en fait un récapitulatif chiffré remarquable qu'il est possible d'adapter dans un tableau pour en simplifier davantage la compréhension.

⁷⁸ Kestémont et Adadé, 1985, p. 43.

⁷⁹ Fonds Européen de Développement (FED), 1975, *Cameroun 1960-1975*, Bruxelles, Commission des Communautés Européennes (CCE), p. 24.

⁸⁰ Kestémont et Adadé, 1985, p. 43.

⁸¹ Yaton, 2003, Contribution au Séminaire régional sur le renforcement des capacités des organisations rurales et la pérennisation des acquis du PDBB/PAPLO (06-07 mai 2003), thème : « bilan des interventions en matière de développement rural dans la province du Nord au cours des 20 dernières années : cas concret du Projet Nord-est Bénoué ».

Tableau 2 : Récapitulatif des financements de la MEAVSB.

	Financements FED (en Fcfa)	Financements Cameroun (en Fcfa)
Phase 1	1 280 000 000	180 000 000
Phase 2	1 629 000 000	342 000 000
Phase intermédiaire	235 000 000	195 000 000
Phase 3	3 967 040 000	2 137 212 000
Phase 4	25 000 000 (ECU)	4 130 000 000

Source : Yaton, 2003, p.4.

Il est facile de constater que l'apport financier des fonds FED a toujours été plus important que celui de l'Etat, mais aussi que grâce au PNEB, le budget de la Mission augmentait au fil des années. Ceci amène à penser que les besoins de la structure sont de plus en plus importants après sa mise en place. Pourtant, si l'on se réfère aux objectifs des différentes phases du PNEB, il est évident que la plupart aménagements infrastructurels se sont faits dans les deux premières phases⁸². Ce qui signifie que c'est pendant ces phases que les plus importantes dépenses avaient été engagées.

L'appréhension des documents comptables de la Mission pousse à penser également que les fonds d'investissement du PNEB issus des conventions de financement signé avec la CEE ont été régulièrement confondus au budget de fonctionnement de la MEAVSB. Etablissement à caractère « commercial et industriel », la structure est loin d'être un établissement à but humanitaire. Au contraire, il est clair dès le départ que son but est lucratif. Mais elle ne produit pratiquement rien. Elle semble s'activer dans des activités philanthropes en aidant les paysans⁸³. De ce fait, le budget de fonctionnement de la structure s'identifie au financement du PNEB pour lui permettre de fonctionner dans le long terme. Cette substitution liée au domaine financier est tout simplement l'expression de problèmes internes à la structure⁸⁴, qu'il serait intéressant d'analyser plus longuement. La justification de cet intérêt pour la confusion évoquée ci-dessus se lit tout de suite si l'on établit un organigramme de la structure.

Graphique 1 : Organigramme de la MEAVSB

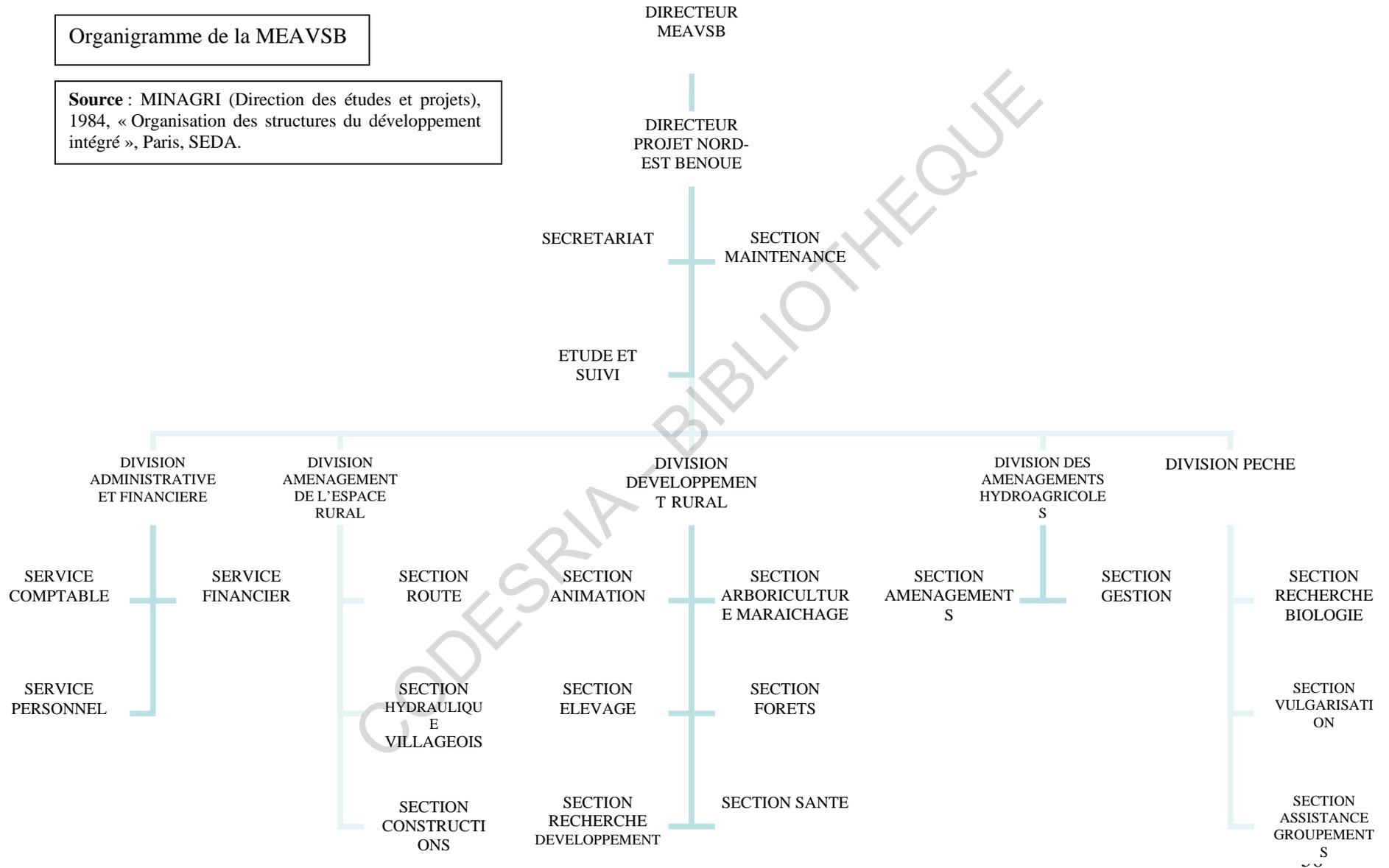
⁸² Cf. Chap. 2, section C.

⁸³ Bons nombre de rapports tarissent d'éloges les actions de la Mission en faveur du monde rural aux environs de la Bénoué. Mais les avis sont partagés sur cette question. Des entretiens avec des paysans de la région montrent que les leurs attentes sont la plupart du temps, loin d'être comblées par cette aide.

⁸⁴ Entretien avec Yaton, 47 ans, Chef du service chargé des Etudes à la MEADEN, le 15 août 2007.

Organigramme de la MEAVSB

Source : MINAGRI (Direction des études et projets), 1984, « Organisation des structures du développement intégré », Paris, SEDA.



C- LES DIFFERENTS PROJETS DE L'ESPACE MEAVSB

Quoique destinée à définir et à coordonner les études sur le bassin de la Bénoué au début, la MEAVSB se voit confier une responsabilité plus opérationnelle dans le cadre du PNEB. En association avec tous les organismes de développement rural opérant dans la région, elle participa considérablement au développement de celle-ci. De grands projets voient dès lors le jour. Parmi les plus importants, notons le PNEB, le Projet Sud-est Bénoué (PSEB) et le Projet Ouest Bénoué (POB)⁸⁵.

a- Le projet Nord-est Bénoué (PNEB)⁸⁶

Lancé en 1973 suite à la signature de la convention de financement FED entre la CEE et le Cameroun, le PNEB a pour objectif d'orienter les migrations des populations des montagnes de l'extrême-nord vers des « zones d'accueil » sélectionnées situées dans le nord-est de la Bénoué. Au départ, le peuplement par transfert de populations concerne une zone d'une superficie de 6 680 km²⁸⁷. Le projet est déterminé en quatre phases : la phase 1 (1973-1978) ; la phase 2 (1978-1981) ; la phase 3 (1982-1986), la phase 4 (1986-1991)⁸⁸.

Un avant projet d'aménagement de la région datant de 1970 et le projet de 1972 servirent de guide à la mise en place des infrastructures⁸⁹. Le dernier portait particulièrement sur les infrastructures routières et agro-industrielles tout en proposant l'utilisation de sites d'accueil existant et un encadrement des paysans. Ce projet de 1972 évaluait à 62 500 ha la surface cultivable du périmètre et à 30 000 personnes la capacité d'accueil⁹⁰.

⁸⁵ Voir Carte des projets régionaux en Annexe 1.

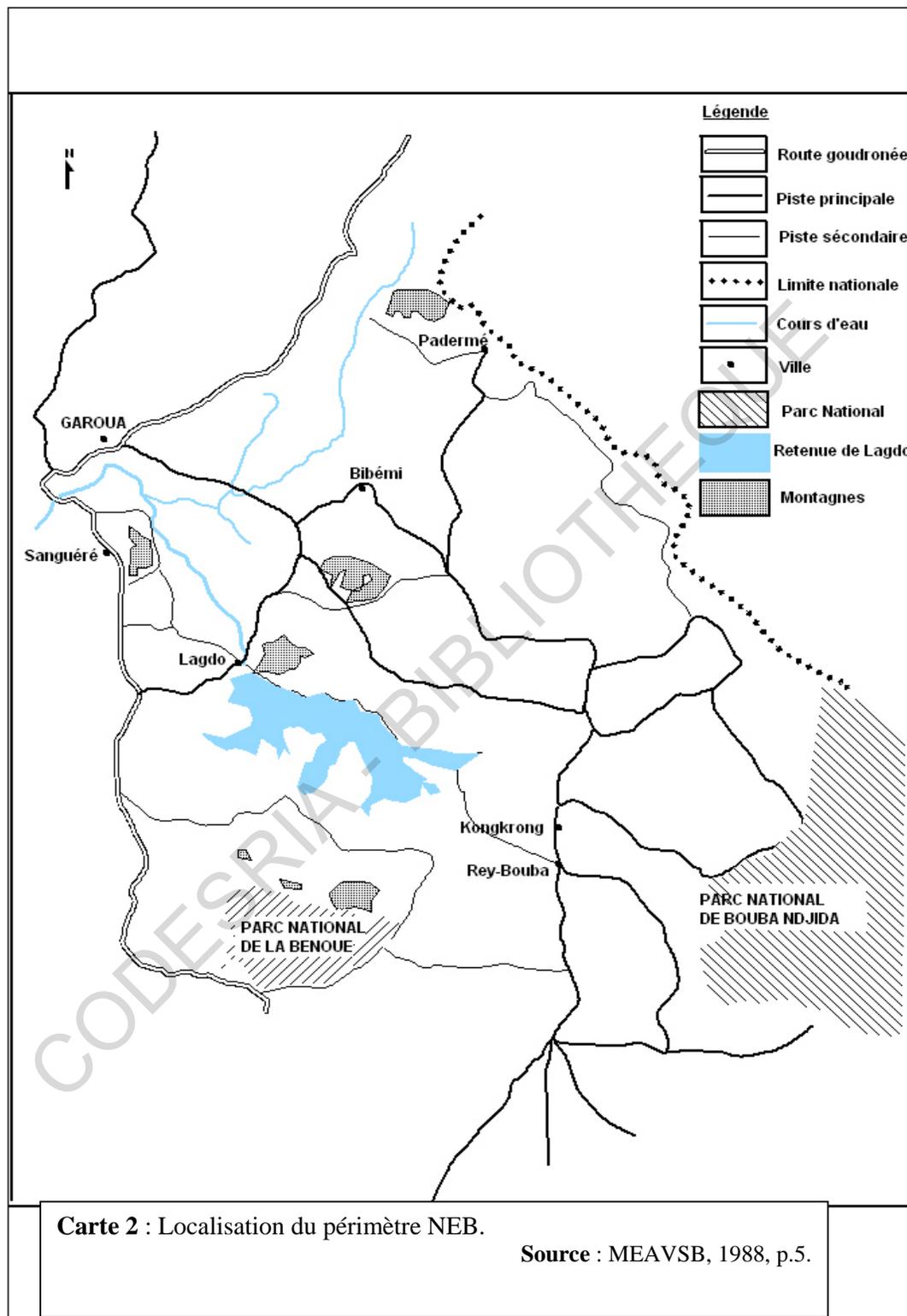
⁸⁶ Voir organigramme partiel du PNEB en Annexe 2.

⁸⁷ MEAVSB, 1983, An. 2, p. 71. Le projet de 1971 estime cet espace à 7280 km². Seul les arrondissements de Garoua et de Tcholliré sont considérés dans le projet.

⁸⁸ La dernière phase, celle de l'évaluation est parfois considérée comme la phase 5 (1991-1994).

⁸⁹ Voir CFDT, 1970, *Avant-projet d'aménagement du Nord-est du département de la Bénoué*, Inspection Fédérale de l'Administration/CFDT et MINPAT, 1972, *Projet de création de périmètres de développement rural intégré dans le PNEB*.

⁹⁰ MINPAT, 1972, pp. 19-20.



Le but de la phase 1 était d'implanter des infrastructures socio-économiques, d'amorcer les mouvements migratoires et de préparer les structures d'encadrement pour la diffusion de méthodes de production plus efficaces. Elle ne débuta qu'en 1974 faute de moyens logistiques⁹¹. Cette phase fut assez timide, car jusqu'en 1975, l'administration ne parvenait pas à déplacer résolument les familles. Elle déplaça seulement dans l'ordre de 100 à 200 familles par an (soit 12 000 migrants), si bien qu'à la fin de cette phase, le taux de croissance de la zone d'accueil sélectionnée ne fut que de 5,1%, sans doute en raison des infrastructures encore assez insuffisantes pour l'accueil des migrants. Le bilan des réalisations est le suivant pendant cette période : 629 km de pistes, 72 puits creusés. En matière sanitaire, des efforts furent faits pour accueillir un personnel médical réduit et 3 dispensaires furent construits et aménagés. 24 salles de classes (primaires) furent également aménagées avec 6 logements comme infrastructures d'accompagnement pour des instituteurs⁹². Quatre bureaux/magasins sont aussi construits pour les agriculteurs, et des postes de moniteurs et de chefs de postes créés.

Commencée en fin 1978, la deuxième phase du PNEB a pour rôle de renforcer les infrastructures des zones d'accueil ciblées, amplifier le mouvement migratoire lancé en 1974 et encourager la production vivrière dans ces lieux, de façon à ce que la zone devienne un pôle de ravitaillement pour la ville de Garoua⁹³. Elle devait ainsi contribuer à l'amélioration des conditions de travail et des revenus des agriculteurs. La phase 2 est financée par le 3^e et le 4^e FED⁹⁴. Elle permet l'installation de 13 874 migrants (soit 11 174 pour la phase intermédiaire). C'est pendant cette phase que l'impact des activités de la phase précédente se fait ressentir, puisque le mouvement migratoire s'accéléra dès 1978, de telle sorte qu'en 1981, la population dépassait largement le double de ce qu'elle était en 1974 (24 000 personnes environ). Pendant la deuxième phase beaucoup de réalisations sont faites : 27 puits sont creusés et 20 améliorés, 121 km de pistes tracés, 3 dispensaires, 30 salles de classes, 38 forages, 1 garage, 3 pharmacies, 4 magasins de stockage, 2 dispensaires pour vétérinaires,

⁹¹ Entretien avec Monsieur Yaton, 47ans, Service Chef du service chargé des Etudes à la MEADEN, le 15 août 2007.

⁹² MEAVSB, janv-mars 1978, « Rapport d'activité trimestriel », Garoua, p. 17 ; CRED, 1994, « Rapport de recherche relatif à la colonisation des terres dans le périmètre du PNEB », Yaoundé, p. 22 et Division économique de la province du Nord, 1980, « Rapport d'activité », Garoua, p. 17.

⁹³ CRED, 1994, « Rapport de recherche », p.23. Cette politique visait certainement la « zone B » située aux environs de la ville de Garoua, car la « zone A » en est un peu éloignée, et il se serait posé un problème de transport. Les documents ne définissent pas toujours la zone dont il s'agit dans leurs commentaires.

⁹⁴ Le 4^e FED finance au fond une phase dite « intermédiaire » aux phases 2 et 3.

un camp pour les volontaires du progrès et 45 logements pour le personnel détaché sont construits et aménagés⁹⁵.

Tableau 3 : Evolution des populations et des surfaces pendant la 1^{ère} et la 2^e phase.

	1974	1976	1978	1981
Population.....	(1) 23 334	(1) 24 536	35 784	53 300
% d'augmentation depuis 1974....	--	5,1	53,4	128,4
Surfaces agricoles (ha)				
Coton.....	1 361	1 375	2 020	2 778
Mouskouari.....	1 430	2 226	2 800	1 929
Autres sorgho.....	2 872	2 734	2 500	7 800
Arachide.....	1 009	1 186	1 280	2 064
Maïs.....	263	274	508	1 324
Riz pluvial.....	198	153	536	321
Autres cultures.....	315	127	250	(2)
				1 640
Total.....	7 448	8 075	10 894	17 859
% d'augmentation depuis 1974.....	--	8,4	46,3	(3) 139,8

(1) fin d'année

(2) dont 426 ha de manioc

(3) surface encadrée = 2 278 ha

Source: MEAVSB, 1983, *Plan directeur*, Phase 1, An. 2, p. 72.

Indubitablement, les surfaces cultivées se sont accrues au même rythme que la population tel que le prévoyait l'esprit du projet. Ce détail tend à expliquer la mise en place rapide des infrastructures dans la zone pendant les deux premières phases. Ceci est d'autant plus visible que les évaluations faites sur la population de la région montrent qu'en 1981, le projet avait atteint largement le seuil des capacités d'accueil projetées en 1972 dans l'étude du projet⁹⁶.

L'objectif de la phase 3 fut de consolider les migrations, d'accroître les surfaces cultivées et d'assister les populations dans la création des communautés villageoises et leur animation⁹⁷. Toutefois, Pendant cette phase (1982-1986), la population augmenta considérablement. La densité de la population atteint dans l'intervalle de cette phase 14,4 hbts/km². Fort de ce constat, l'administration fit cesser les migrations organisées en 1985. En effet, les migrations se sont accentuées pendant l'année 1983 et ont atteint leur optimum à la

⁹⁵ MEAVSB, 1982, *Plan directeur*, An. 2, p. 75. Voir aussi le rapport de Yaton, 2003.

⁹⁶ En 1975, le 4^e FED encourage le maintien des courants migratoires afin de faire passer la population à 44 000 hbts au moins.

⁹⁷ En ce qui concerne l'animation des communautés villageoises, il existe au sein du PNEB une section animation à la Division du Développement rural (DDR), Cf. organigramme de la MEAVSB. Quelques entretiens avec des habitants du périmètre nous ont certifié que l'animation rurale n'est effective que depuis 2004 seulement, et ceci grâce aux efforts de CARE, une organisation non-gouvernementale. Messieurs Yaton et Denis Banco, employés de la Mission, nous ont confirmé cette affirmation.

fin de cette phase, au point qu'il devint impossible aux responsables du PNEB de contrôler le flux migratoire qui se développait. Les documents de la Mission ne fournissent malheureusement aucune donnée précise à ce sujet⁹⁸. Ce ne sont donc que des estimations qui sont faites. Une de ces estimations faites en 1990 montre ainsi que d'année en année, le nombre de migrants spontanés s'accroissait, mais que dès 1985, celui-ci prit une ampleur démesurée et emboîta fortement le pas au courant migratoire organisé qu'avait institué l'Etat⁹⁹. Cette situation survint alors même que le poids de la pression démographique se faisait déjà ressentir dans le périmètre. Seulement, si l'on tient compte de la famine qui frappa durement la zone sahélienne en 1985, on comprend tout de suite les raisons de l'empressement de ces populations de l'Extrême-Nord vers les zones environnantes offrant une marge de manœuvre plus importante en matière de suffisance alimentaire, mieux d'agriculture. C'est certainement parce la situation (essentiellement les conditions climatiques) s'améliora dans leur région d'origine que dès 1987, ces migrations subites diminuèrent aussi drastiquement qu'elles avaient commencé.

Ce manque de maîtrise de l'afflux migratoire opéré dans la région malgré l'extension de la zone à une « zone B » de 4 800 km² ¹⁰⁰ qui porte la superficie du périmètre à 11 480 km² pendant cette phase, oblige donc les responsables du projet à arrêter le transport des migrants. Cette phase est plus marquante parce que c'est au courant de son processus que de nouveaux problèmes apparaissent au sein de la Mission. C'est l'enlisement de la politique de migration, mais aussi le début de problèmes environnementaux dans le Nord-est Bénoué.

En 1985, une étude sur les besoins en bois de feu de la ville de Garoua atteste que la couverture végétale formant une ceinture autour de cette ville est particulièrement endommagée et qu'elle se détruira à une vitesse plus accélérée si ce besoin n'est pas freiné¹⁰¹. Ce rapport proposait par la même occasion la mise au point de foyers limitant ces besoins en bois de feu. Avec l'importance sans cesse grandissante de la population et donc de l'activité humaine dans la région, l'appauvrissement rapide des sols était également à craindre. Or face à ces méfaits liés à l'exploitation des zones, l'Etat avait également un souci de productivité et de rentabilité. Sur le plan infrastructurel, la phase 3 se solde par plusieurs réalisations : 304 km de routes, 3 ponts, 36 classes primaires, 5 dispensaires, 8 pharmacies, 20 logements,

⁹⁸ Le rapport de Yaton estime à 16 651 le nombre de migrants issus de la migration organisée et à 21 912 le nombre de ceux issues de la migration spontanée. En ce qui concerne ces derniers, il s'agit uniquement de ceux qui ont été recensés.

⁹⁹ Rapport d'évaluation FED, 1990, « L'impact des financements FED sur l'environnement du PNEB », p. 32.

¹⁰⁰ Le périmètre d'action du projet est étendu à l'ouest du lac de Lagdo et de la Bénoué et au nord de Garoua. En 1987 la population atteint déjà 100 000 hbts. Cf Yaton, 2003, p. 2.

¹⁰¹ Cf. MEAVSB, 1985, « Evaluation des besoins en bois de feu de la ville de Garoua », Rome, AGROTEC.

1441 km de pistes entretenues, 4 digues. 64 forages et 100 puits sont également construits, 106 puits sont recreusés et curés et 136 équipements pompes fournis¹⁰².

La 4^e phase du PNEB (1986-1991) est financée par le 6^e FED pour un montant de 25 millions d'ECU et par le gouvernement camerounais pour un montant de 4,13 millions d'ECU. Au-delà de l'entretien des ouvrages acquis et leur extension, cette phase accordait une place non négligeable aux questions environnementales et à leur gestion¹⁰³. Elle prévoyait également un bilan complet des activités du PNEB depuis la phase 1. Dans le détail, il s'agissait de la défense de l'environnement, de l'équilibre démographique, de l'encadrement des paysans, de la sécurité alimentaire et de l'amélioration des revenus ruraux. Le résultat escompté était l'auto-gestion de l'espace environnemental et des revenus de la région par les paysans¹⁰⁴. Cette phase est particulièrement marquée par l'élaboration d'un plan directeur de l'aménagement du bassin de la Bénoué. Pendant cette période, 11 950 migrants sont accueillis¹⁰⁵. Le bilan infrastructurel est assez intéressant. On a : 51 km de routes et 787 km de routes entretenues ; 2 digues (à Dengui et Karewa) ; 145 puits et 56 forages ; 62 écoles à 2 classes et 552 logements d'instituteurs ; 5 centres de santé et 6 logements pour le personnel sanitaire ; 20 magasins. Des aménagements hydro-agricoles sont aussi mis en place¹⁰⁶. La quatrième phase reste cependant très floue, car les rapports d'activités sur cette période sont diffus. C'est peut-être pourquoi on regroupe communément en trois phases les activités du PNEB.

Une dernière étape, celle de l'évaluation, se déroule entre 1991 et 1994. Il existe néanmoins un rapport de fin de projet de la section suivi/évaluation du projet qui n'éclaircit en rien les activités de celle-ci. C'est sur cette phase que le PNEB s'achève finalement en 1994¹⁰⁷.

Tableau 3 : Estimation de l'évolution de la population sur le Périmètre NEB.

Source : Rapport d'évaluation FED, 1990, « L'impact des financements FED sur l'environnement du PNEB », p. 3.

¹⁰² Yaton, 2003, p. 2.

¹⁰³ Cf. 6^e FED, « convention de financement » entre la Communauté Economique Européenne et la République du Cameroun, Développement rural dans le Bassin de la Bénoué, Convention n° 4 085/CM.

¹⁰⁴ Ibid., p.1.

¹⁰⁵ Yaton, 2003.

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ MEAVSB, PNEB, (Section suivi/Evaluation), 1994, « Rapport de fin de projet ». C'est la même année que le FED cesse de financer le PNEB.

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Population présente	23000	23000	26 460	29 990	33 590	37 260	45 000	53 300	59 712	109 739	115 947	127 716	143 934	155 731	163 278	169 641
Population zone d'extension									46 130							
Migration organisée	-	3 000	3 000	3 000	3 000	4 000	4 000	5 346	1 780	4 013	6 725	5 913	-	-	-	-
Migration spontanée	-	-	-	-	-	3 000	3 000	?	?	?	2 725	7 751	8 918	2 518	3 097	2 539
Croissance naturelle (2%)	-	460	530	600	670	740	900	1 066	2 107	2 195	2 319	2 554	2 879	3 115	3 266	3 393
Total	23 000	26 460	29 990	33 590	37 260	45 000	52 900	59 712	109 729	115 947	127 716	143 934	155 731	161 364	169 641	175 573
Recensement							53 300									
Superficie/péri mètre (km ²)	7 282	7 282	7 282	7 282	7 282	7 282	7 282	7 282	11 480	11 480	11 480	11 480	11 480	11 480	11 480	11 480
Densité (hbt/km ²)	3,2	3,6	4,6	4,6	5,1	6,2	7,3	8,2	9,6	10,1	11,1	12,5	13,6	14,1	14,8	15,3
Croissance démographique (%)		15	13,3	12	10,9	20,8	17,6	12,9	83,8	5,7	10,2	12,7	8,2	3,6	5,1	3,5
Superficie hors Lac (km ²)	7 282	7 282	7 282	7 282	7 282	7 282	7 282	7 282	11 480	11 480	11 480	11 830	11 830	11 830	11 830	11 830
Densité par hbt/km ² (zone habitable)	3,2	3,6	4,6	4,6	5,1	6,2	7,3	8,2	9,6	10,1	11,1	13,3	14,4	14,9	15,7	16,2

b- Le projet Sud-est Bénoué (PSEB)

Situé dans la région d'exécution de la MEAVSB, le PSEB débute en 1979. Le maître d'oeuvre est cependant la SODECOTON, et c'est sûrement la raison principale pour laquelle les documents de la Mission n'en font presque pas mention. Sa première phase s'étend de 1979 à 1982. Elle a pour but de désenclaver le sud-est de la Bénoué et d'encadrer les paysans dans le domaine agricole, précisément pour la culture du coton. La région est à peine aussi peuplée que le Nord-est Bénoué, mais le PSEB ne prévoit aucune opération de transfert de populations¹⁰⁸.

La SODECOTON réalise pendant cette phase la construction d'un dispensaire et 400 km de pistes secondaires¹⁰⁹. Tcholliré représente à cet effet le pôle de développement principal de la zone. Est-il encore question de rappeler que ce qui motive la SODECOTON c'est l'accroissement continu de son rendement dans cette région favorable à la culture du coton ? Aussi la formation des paysans n'est-elle parfois qu'une formalité allant dans le sens des accords passés avec la Mission et le MINAGRI. C'est aussi pourquoi elle est surtout orientée vers la culture du cotonnier. Les rendements de plus en plus favorables du coton dans le périmètre SEB encouragent la société à y investir davantage dans une deuxième phase. Le PSEB 2 (1982-1985) ajoute aux objectifs initiaux du projet un objectif de migration et s'engage à initier l'installation de 40 000 migrants repartis en 200 villages entre 1982 et 1992¹¹⁰, c'est-à-dire au cours des phases 2 et 3.

Le succès du rendement de la SODECOTON est surtout le fait de la conciliation de la culture attelée et de la culture motorisée. Le PSEB 2 s'achève sur le tracé de 382 km de pistes, la construction de 25 groupes scolaires, 4 centres de santé élémentaire et de 60 forages¹¹¹. Le projet s'achève sur une dernière phase de bilan des activités du PSEB.

c- Le Projet Ouest Bénoué (POB)

La première esquisse de projet concernant l'ouest de la Bénoué date de 1973. Elle est effectuée par la Mission Permanente en Afrique de l'Ouest (PMWA). La région définie pour le projet englobe tout l'arrondissement de Poli et une partie de l'arrondissement de Garoua. Elle s'étend du Nord de la Bénoué aux montagnes situées au sud et intègre le côté Est de la route Garoua-Ngaoundéré jusqu'aux monts Alantika. Elle inclut donc une partie de la zone B

¹⁰⁸ MEAVSB, 1982, An. 2, p. 77.

¹⁰⁹ Ibid., p. 78.

¹¹⁰ Ibid., p.79. Le plan directeur signifie que le PSEB est financé sur fonds de la Commission des Communautés Européennes. Le montant des financements s'élève à 5,8 milliards de Fcfa pour le PSEB 1 et à 14,4 milliards pour le PSEB 2.

¹¹¹ Ibid., p. 80.

d'extension du PNEB¹¹². Le POB présente les mêmes objectifs que le PNEB à savoir l'amélioration des infrastructures sociales et de la production dans la région, ainsi que la colonisation des terres presque inoccupées (l'arrondissement de Poli comptait moins de 3 hbts/km² avant 1976). Ce projet ciblait aussi les Monts Mandara.

Contrairement au PNEB où la migration fut organisée, la PMWA proposait que sur le périmètre OB, elle soit plutôt spontanée, de façon à recevoir 6 700 à 8 200 migrants dans une première phase qui s'étendrait sur 5 ans¹¹³. Le coût du projet avait été évalué à \$6,7 millions environ, soit 1,73 milliards de Fcfa. Le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) était disposé à financer l'étude de faisabilité proposée pour l'année 1974¹¹⁴. La PMWA proposait cependant que la gestion du projet soit donnée à une « unité de gestion » dépendante d'un comité de gestion autonome placé sous la tutelle du MINAGRI¹¹⁵ pendant ses deux phases (la phase 2 serait une phase de consolidation du projet).

Il semble cependant que le projet n'ait été assez considéré qu'en 1982 par les autorités camerounaises¹¹⁶. La CFDT et le SEMNORD avaient entre temps fait un effort d'encadrement des paysans dans la zone, mais seule la SODECOTON continua cette exploitation. Le POB faisait encore partie des « grands projets en instance » au moment de l'élaboration du plan directeur de la Bénoué¹¹⁷.

Bien entendu, il a été question dans cette partie des grands projets développés dans le bassin de la Bénoué, partie Nord dont le développement se trouvait sous la responsabilité de la MEAVSB depuis 1972. Néanmoins, d'autres projets moins importants, mais qui ont servi d'accompagnement et ont permis le pilotage de divers secteurs liés au projet (pêche, élevage, conservation des sols, environnement, commercialisation, formation, santé, éducation...) se sont développés. C'est la raison pour laquelle à la tâche de la MEAVSB, beaucoup de ministères avaient été rattachés.

Il ressort toutefois à la lecture de ces projets que malgré la grande responsabilité de la MEAVSB dans la région, le PNEB est réellement le seul projet important auquel elle a entièrement pris part. Et cela, même plus de 20 ans après sa création, précisément en 1994, lors de la fermeture du projet NEB. Certes deux projets, le Programme de Développement du

¹¹² MEAVSB, 1982, p. 89.

¹¹³ PMWA, 1973, « Projet Ouest Bénoué », p. 12.

¹¹⁴ Ibid., p. 1.

¹¹⁵ Ibid., p.22.

¹¹⁶ Le plan directeur utilise le terme de projet « identifié » en mai 1982. Pourtant, la mission d'étude de PMWA précise dans son rapport qu'une mission d'identification ayant visité la zone du projet entre novembre et décembre 1973 avait eu à discuter avec le gouvernement de ses conclusions.

¹¹⁷ Le POB est sans doute ce qu'on appelle le Projet de Développement de l'Ouest Bénoué (PDOB) qui est en cours aujourd'hui dans le cadre de la MEADEN

Bassin de la Bénoué (PDBB) et le Projet d'Appui aux Populations de Lagdo (PAPLO) ont suivi le PNEB, mais ceci à partir de 1997. Cela veut tout simplement dire que la fin du PNEB marque le début d'une période critique pour la Mission.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION

La mise en place de la MEAVSB au Cameroun est la résultante d'un long processus empreint d'une grande volonté politique. Les nombreuses études et les multiples essais qui se sont développés dans la région et qui ont permis de définir le cadre de déploiement des projets en sont la preuve matérielle. Tous les moyens disponibles ont été mis en œuvre pour la création de cette entreprise, et même, pour l'aider à remplir sa mission qui était de suivre la politique de développement rural intégré que prônaient les dirigeants camerounais.

Comme la plupart des Missions d'aménagement, la MEAVSB est un effort d'anticipation louable de l'Etat sur les questions de développement. Elle a permis dans une zone dont le développement était encore incertain il y a une trentaine d'années, le développement d'une économie rurale moderne, d'une économie monétarisée. Autrement dit, la création de cette entreprise est un effort d'ouverture d'une région enclavée vers l'économie moderne. C'est pourquoi, la viabilisation de cet espace a été particulièrement accélérée dès le début du PNEB, car la Mission s'est en priorité consacrée et intéressée à l'aménagement physique de la région.

La mise en place de la MEAVSB est à l'origine d'une importante part des financements du FED au travers du PNEB. Et cependant, c'est le seul projet qu'elle a vraiment conduit alors qu'elle était sensée en conduire davantage. Avec le PNEB et d'autres petits projets qui ont cependant vu le jour dans la région, on comprend que les activités de cette mission d'aménagement se sont étendues sur toute la province du Nord. Néanmoins, comme le montre Motaze Akam, l'incitation à l'émigration de ces populations de montagnes a permis de créer un important réseau d'émigration dont la portée est déterminante pour le développement¹¹⁸. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui, il serait très utile de débattre, au mieux de mener une étude approfondie du rôle et de l'importance d'une telle mission d'aménagement sur le plan régional.

¹¹⁸ Motaze Akam, 1998, « Migrations et reproduction des rapports sociaux dans le système lamidal du Nord-Cameroun » in *Ngaoundéré –Anthropos*, vol. 4, Ngaoundéré, p. 56-59.

BIBLIOGRAPHIE

Archives de la MEADEN

Rapports

- CFDT, 1970, *Avant-projet d'aménagement du Nord-est du département de la Bénoué*, Inspection Fédérale de l'Administration/CFDT et MINPAT, 1972, *Projet de création de périmètres de développement rural intégré dans le PNEB*.
- CRED, 1994, « Rapport de recherche relatif à la colonisation des terres dans le périmètre du PNEB », Yaoundé.
- Dikoumé Cosme et Sall Tamsir, 1983, « Evaluation FED, Le Projet Nord-est Bénoué », partie 3.
- Division économique de la province du Nord, 1980, « Rapport d'activité », Garoua, p. 17.
- Documentation départementale, 1973, *Monographie du département de la Bénoué*, Préfecture de Garoua.
- Fonds Européen de Développement (FED), 1975, *Cameroun 1960-1975*, Bruxelles, Commission des Communautés Européennes (CCE).
- Jamme, 1971, « Avant-projet de Lagdo. Conséquence de la mise en eau », Electricité du Cameroun
- MEAVSB, janv-mars 1978, « Rapport d'activité trimestriel », Garoua, MEAVSB, PNEB, (Section suivi/Evaluation), 1994, « Rapport de fin de projet ».
- MEAVSB, 1983, *Plan directeur de l'aménagement de la Vallée supérieure de la Bénoué*, Phase I, Annexe. 2.
- MEAVSB, 1987, *Plan directeur d'aménagement de la vallée supérieure de la Bénoué*, « Rapport de synthèse », Phase 2
- MEAVSB, 1982, *Projet de développement NEB*, 3^e phase (juil 1982-juil 1986), Financement FED.
- MEAVSB, 1987, *Plan directeur d'aménagement de la vallée supérieure de la Bénoué*, Phase 3, Programmation des investissements et principaux effets économiques, SCETAGRI – SOGREAH.
- PMWA, 1973, « Projet Ouest Bénoué ».
- Rapport d'évaluation FED, 1990, « L'impact des financements FED sur l'environnement du PNEB ».
- République fédérale du Cameroun, 1961, *1er plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1961-1966)*, Yaoundé, Imprimerie Nationale.

République fédérale du Cameroun, 1967, *Le Niveau de vie des populations de l'Adamaoua*, Yaoundé, ORSTOM/ENSEE.

République fédérale du Cameroun, 1969, *Périmètre du SEMRY. Développement de la riziculture. Etude préliminaire*, tome V, SOGETHA, p .2.

République fédérale du Cameroun (MINPAT), CEE (Fonds Européen de Développement), 1971, *Etude pour un projet de création des périmètres de développement rural intégré dans la zone Nord-Est de la Bénoué*, Rome, Ufficio Studi di Tecnica ed Economia Agraria (AGROTEC).

République unie du Cameroun, 1976, *Etude de prévision de la production et de la consommation de riz au Cameroun*, Yaoundé, pp. 22-23.

République unie du Cameroun (MEAVSB), 1979, *Plan directeur de l'aménagement de la vallée supérieure de la Bénoué*, Phase 1, Annexe 2, « contexte économique et démographique, SCETAGRI-SOGREAH,

Secrétariat d'Etat aux affaires étrangères chargé de la Coopération, nov. 1964 - mars 1965, « La culture attelée et la modernisation dans le Nord-Cameroun », Rapport du Bureau pour le Développement de la Production Agricole (BDPA), Paris.

Textes et lois

Avenant n° 001 au protocole d'accord entre la MEAVSB et la SAIB, 20 juillet 2000 ; et modification du 16 novembre 2000

Décret n°72/332 du 17 juillet 1972, art. 3.

Décret n° 76/166 du 27 avril 1976

JOF du 25 mai 1951.

Loi 73/30 du 9 juillet 1973

Ordonnance n° 74/1 du 06 juillet 1974

IIIe plan quinquennal de développement économique et social du Cameroun (1971-1976), 1971, SOPECAM.

6° FED, « Convention de financement » entre la Communauté Economique Européenne et la République du Cameroun, Développement rural dans le Bassin de la Bénoué, Convention n° 4 085/CM.

Ouvrages

Hallaire Antoinette et Barral Henri, 1967, *Atlas régional Mandara-Logone*, « Commentaire des cartes », Yaoundé, ORSTOM, n°43.

Fulon Donald H. et al., 1974, *Inventaire des ressources du Nord Cameroun, Afrique, Etude de développement de la zone Soudano sahélienne* pour l'USAID et le FAC.

Articles

Chézeau, 1956, « Note au sujet des analyses des sols de la région du Diamaré (Nord Cameroun) », *L'agronomie tropicale*, n°4, pp. 478-482.

Motaze Akam, 1998, « Migrations et reproduction des rapports sociaux dans le système lamidal du Nord-Cameroun : esquisse sur les formes migratoires d'incertitude » in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'Université de Ngaoundéré*, Vol. III, Ngaoundéré, pp. 39-61.

Pisani Edgard, « Développement global et stratégie éducation-développement », interviewé par A. Beaulier par et J. Mesnil in *Actuel développement*, mai-juin 1975, n° 7, pp.

Vaillant A., 1956, « contribution à l'étude agricole des sols du Diamaré (Nord-Cameroun) », *L'agronomie tropicale*, n°4, pp. 448-477.

Vaillé J., 1970, « Essai de mise en valeur des sols *hardé* du Nord Cameroun », *L'agronomie tropicale*, Vol XXV, pp. 472-490.

Yusuf J. Ahmad, 1975, « Une stratégie pour les années 70 : remarque sur un cadre conceptuel » in *Actuel développement*, mai-juin 1975, n° 7, pp. 8-12.

Mémoires

Clavier Henri, 1975, « Monographie du périmètre Nord-Est Bénoué et impact du projet de développement financé par le FED – Convention AT (1101) », tome 1, rapport de fin d'études à l'Institut Supérieur Technique d'Outre-Mer de Havre, Brest.

Levrat Régine, 1978, « L'évolution de la culture du coton au Nord-Cameroun », Université de Yaoundé, Rapport de Licence en Géographie.

Tirga, Albert, « l'émigration des populations dites *kirdi* dans le périmètre du PNEB et sa mise en valeur de 1974 à 2005 », mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Ngaoundéré.

Journaux et périodiques

La Nouvelle Expression, 26 septembre 2003, n°1168.

L'œil du Sahel, 22 juin 2004, n° 137.

Liste d'informateurs

Nom (s) et Prénom (s)	Age	Fonction sociale	Date et lieu de l'entretien
Banco Denis	38 ans	Avocat en service à la MEADEN	Les 15, 16 et 17 juillet et les 20 et 21 août 2007
Comité villageois de développement de Ouro Doukoudjé	-	-	Le 16 août 2007 à Ouro Doukoudjé
Halidou Boubakary	≅ 47 ans	Modibbo de Ouro Doukoudjé	Le 17 août 2007 à Ouro Doukoudjé
Halilou Abbo	≅ 50 ans	Ardo de Ouro Doukoudjé	Le 19 août 2007 à Ouro Doukoudjé
Menoua Richard	29 ans	Président du CDV de Ouro Doukoudjé	Les 18 et 19 août 2007 à Ouro Doukoudjé
Yaton	47 ans	Chef du service chargé des Etudes à la MEADEN	le 15 août 2007 à Garoua

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

Annexes

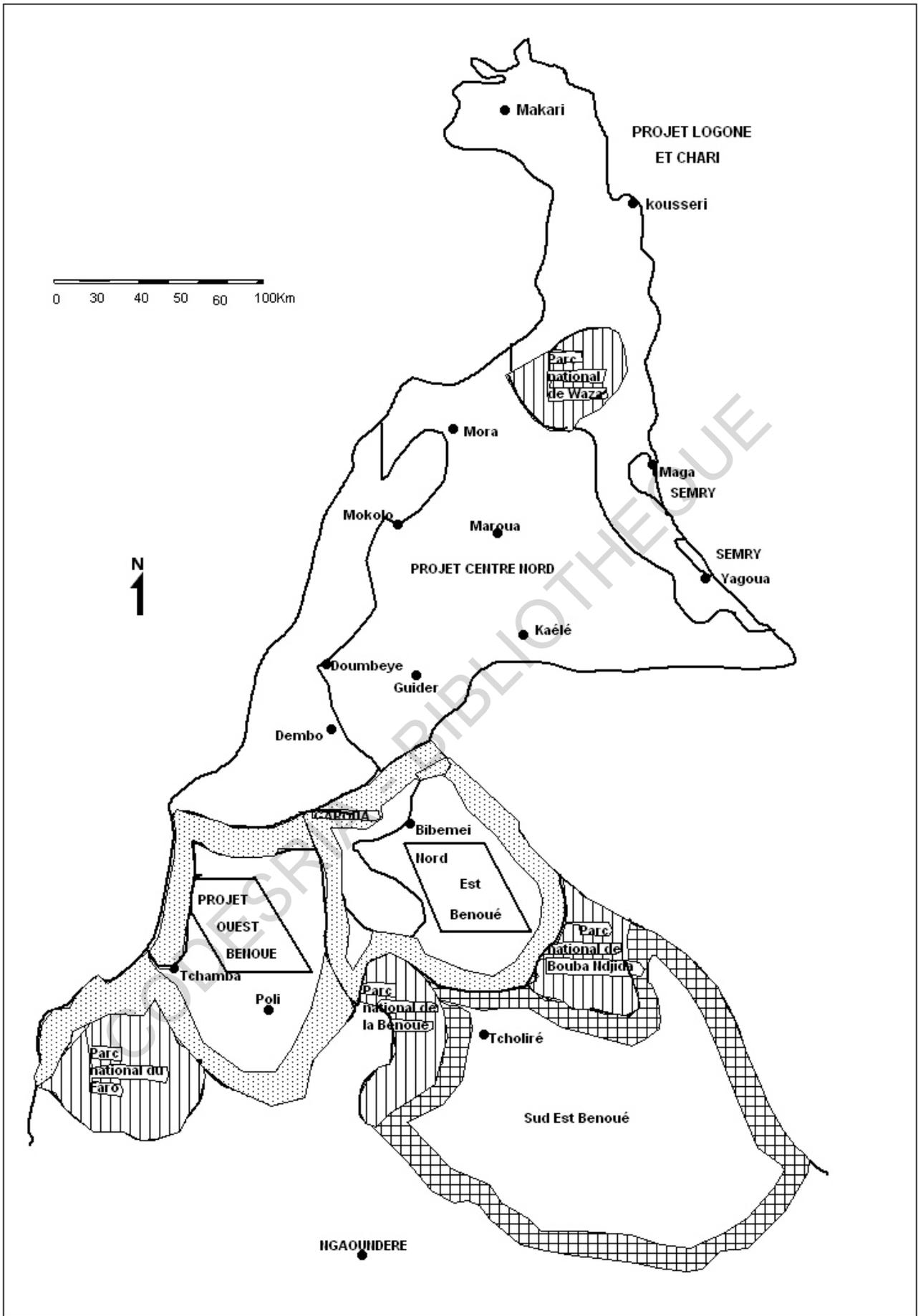
CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Annexe 1 :

Carte 3 : Les différents projets régionaux

Source : MEAVSB, 1987, p. 82.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



Annexe 2 :

Carte 4 : Situation des différentes zones du PNEB.

Source : MEAVSB, 1987, p. 12.

CODESRIA BIBLIOTHEQUE

